

Élisabeth Crouzet-Pavan,
Denis Crouzet & Philippe Desan (dir.)

Cités humanistes, cités politiques (1400-1600)

ISBN de ce PDF : 979-10-231-4806-0

Des disputes humanistes à l'oraison silencieuse ? Les contradictions de la rhétorique élitaire à l'époque de Charles Borromée · Marie Lezowski



Le premier humanisme donne souvent une vision idéale de la cité parce qu'il promeut des valeurs qui seraient à la fois partagées dans la plupart des grandes villes européennes et déclinées de manières particularisées. Il est aussi des espaces, telle la péninsule italienne, où la réflexion humaniste est de suite mobilisée au service des pouvoirs en compétition. L'engagement dans la cité est double : construire un paradigme d'unité sociale et servir une cité singulière. Mais plusieurs questions doivent être posées : le paradigme n'est-il pas de façon sous-jacente porteur de contradictions et de conflits ? Les modèles humanistes ne seraient-ils pas aussi divers que les cités politiques qui les voient naître et opérer ? Les problèmes religieux, sociaux, économiques, avec les ruptures de l'unanimisme qui les accompagnent, ne portent-ils pas à la décomposition de l'idéal humaniste en de multiples expérimentations ? La cité du XVI^e siècle demeure-t-elle une cité travaillée par le paradigme humaniste ou ce paradigme n'est-il pas l'objet, par les humanistes eux-mêmes, d'un travail empirique et d'une remise en cause critique ? Les tensions latentes du premier humanisme ne deviennent-elles pas alors les instrument mêmes des conflits en œuvre ? C'est ce jeu évolutif de convergence et d'antagonisme entre la cité humaniste et la cité politique que ce livre se propose d'examiner à l'échelle de l'Europe.

Illustration : Guglielmo Giraldi (fl. 1445-1489), enluminure pour les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, Milan, Biblioteca Ambrosiana, Ms. S.P. 10/28, fol. 90v © 2014. Veneranda Biblioteca Ambrosiana/DeAgostini Picture Library/Scala, Florence

CITÉS HUMANISTES,
CITÉS POLITIQUES
(1400-1600)

Dernières parutions

- Le Prince et la République.
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements.
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques
d'une allégorie morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Au cœur de la parenté. Oncles et tantes
dans la France des Lumières*
Marion Trévisi
- Le Tabac en France de 1940 à nos jours.
Histoire d'un marché*
Éric Godeau
- 150 ans de génie civil, une histoire de centraliens*
Dominique Barjot
& Jacques Dureuil (dir.)
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoines
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme sur
l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France de la seconde
guerre mondiale au Plan Calcul.
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust.
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis
- L'Ingénieur entrepreneur.
Les centraliens et l'industrie*
Jean-Louis Bordes, Pascal Desabres,
Annie Champion (dir.)
- La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*
Laurent Veysière
& Bertrand Fonck (dir.)
- Représenter le Roi ou la Nation ?
Les parlementaires dans la diplomatie
anglaise (1660-1702)*
Stéphane Jettot
- C'est moy que je peins. Figures de soi à
l'automne de la Renaissance*
Marie-Clarté Lagrée
- La Faveur et la gloire. Le maréchal de
Bassompierre mémorialiste (1579-1646)*
Matthieu Lemoine (dir.)
- Les Maîtres du comptoir : Desgrand père
et fils. Réseaux du négoce et révolutions
commerciales (1720-1878)*
Jean-François Klein
- Les Habsbourg et l'argent*
Jean Bérenger
- Frontières religieuses
dans le monde moderne*
Francisco Bethencourt
& Denis Crouzet (dir.)
- La Politique de l'histoire en Italie.
Arts et pratiques du réemploi (XIV^e-XVII^e siècle)*
Caroline Callard, Élisabeth Crouzet-Pavan
& Alain Tallon (dir.)

Élisabeth Crouzet-Pavan,
Denis Crouzet & Philippe Desan (dir.)

Cités humanistes,
cités politiques
(1400-1600)



Ouvrage publié avec le concours du FIR de l'université Paris-Sorbonne,
du Centre Roland Mousnier (UMR 8596) et de l'université de Chicago à Paris
en association avec l'axe 3 du Labex EHNE
« L'humanisme européen ou la construction d'une Europe "pour soi",
entre affirmation et crise identitaires ».



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-927-1
© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014

Maquette et réalisation : Compo Méca (64990 Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
© Sorbonne Université Presses, 2025

SUP
Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

TROISIÈME PARTIE

Cités divisées, cités reconstruites

DES DISPUTES HUMANISTES À L'ORAISON SILENCIEUSE ?
LES CONTRADICTIONS DE LA RHÉTORIQUE ÉLITAIRE
À L'ÉPOQUE DE CHARLES BORROMÉE

Marie Lezowski

Il n'est guère question d'humanisme dans les études sur les lettres milanaïses du second xvi^e siècle. Le mot seul suffirait peut-être à ranimer un débat autrefois vif, encore entretenu sourdement, sur l'évolution des lettres italiennes après le concile de Trente¹. Pour avoir réuni autour de lui des clercs lettrés, promu les écoles de doctrine chrétienne et appuyé l'installation des jésuites à Milan, et, plus largement, développé dans le duché les collèges encadrés par de nouveaux ordres, comme les barnabites et les théatins, Charles Borromée s'est vu reconnaître toutes les qualités d'un humaniste. Sa remarquable bibliothèque a toujours appelé les superlatifs. C'est déjà pour ces raisons que, sur sa dépouille mortelle, en novembre 1584, le panégyriste Francesco Panigarola décerne à l'archevêque l'épithète de « protecteur des lettres² ». Sans que le mot d'humaniste figure en toutes lettres, les meilleurs spécialistes actuels de l'archevêque ne désavouent pas le portrait dressé par Panigarola. Récemment, Danilo Zardin a inscrit la prédilection de l'archevêque pour le *Manuel* d'Épictète dans une « renaissance » tridentine du stoïcisme³. Cependant, même tempéré d'austérité, le portrait de Borromée en humaniste chrétien ne rencontre pas la faveur de tous. Pour les spécialistes de la censure, par exemple, le cardinal Borromée a apporté un

- 1 Plus largement, les rapports entre humanisme et Église font l'objet de nombreuses discussions : voir Patrick Gilli, « Humanisme et Église : les raisons d'un malentendu », dans P. Gilli (dir.), *Humanisme et Église en Italie et en France méridionale (xv^e siècle-milieu du xv^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2004, p. 1-15.
- 2 Une efficace synthèse, en même temps défense et illustration de ce que les lettres milanaïses doivent à Charles Borromée, nous est donnée par Carlo Marcora, « La cultura di San Carlo. San Carlo e la cultura », dans Nicola Raponi et Angelo Turchini (dir.), *Stampa, libri e letture a Milano nell'età di Carlo Borromeo*, Milano, Vita e pensiero, 1992, p. 5-37.
- 3 Danilo Zardin, « Il "Manuale" di Epitteto e la tradizione dello stoicismo cristiano tra Cinque e Seicento », *Studia Borromaica*, vol. 20, 2006, p. 91-95. Relevons toutefois que la fortune de Borromée stoïcien découle des éloges posthumes : voir « Stoïcisme et christianisme à la Renaissance », *Cahiers V. L. Saulnier*, n° 23, 2006, *ad indicem*.

concours actif à l'interdiction des livres contraires à l'édification des Milanais, précipitant les lettres italiennes dans une réaction anti-humaniste⁴.

Le présent ouvrage offre la possibilité de faire un pas de côté par rapport à ces essais de synthèse sur la culture tridentine. Au lieu de chercher à évaluer les sources d'inspiration de Charles Borromée ou encore la culture de son clergé, le thème proposé nous porte à réfléchir à l'incidence sociale de la réforme des lectures promue par l'archevêque de Milan, de 1565 à 1584. Sans prétendre résoudre les problèmes posés par la notion⁵, nous nous tiendrons dans cet article à une définition de l'humanisme comme méthode de lecture – la fréquentation approfondie des auteurs antiques, leur traduction et leur imitation dans l'écrit – et comme voie d'accomplissement de l'homme, afin de lire ensemble la dépréciation des lectures doctes et vaines par Charles Borromée et sa promotion d'un nouveau modèle nobiliaire.

270

Les dispositions de l'archevêque sur la lecture visent d'abord à réformer la rhétorique des clercs. Le renoncement aux références profanes, marques ostentatoires de la culture de l'orateur, est un pilier de la prédication conçue par l'archevêque de Milan. Marc Fumaroli a montré que ce dépouillement, très marqué dans l'éloquence sacrée borroméenne, est le signe d'une séparation renforcée entre rhétorique sacrée et rhétorique civile. Ainsi, le sermon borroméen, selon la formule heureuse de Christian Mouchel, « a la force du témoignage et non celle de la citation⁶ ». Mais rhétorique du barreau et rhétorique de la chaire ne sont pas en réalité distinctes par cet effort toujours plus poussé de dépouillement. L'ascétisme de la prédication borroméenne tire à elle l'ensemble des prises de parole publiques, mettant à mal la partition entre discours civils et sermons. La rhétorique civile, entachée du soupçon de vanité et de futilité, doit

4 Il s'agit d'abord, pour le cardinal Borromée, de protéger les âmes faibles de ceux qui ignorent le latin (« *diguni di latino* »), plus susceptibles de tomber dans l'erreur : voir Gigliola Fragnito, *La Bibbia al rogo: la censura ecclesiastica e i volgarizzamenti della Scrittura (1471-1605)*, Bologna, Il Mulino, 1997, p. 135. Certains projets de censure touchent directement aux classiques de l'humanisme : voir les corrections proposées par Pietro Galesino, membre de la famille de Charles Borromée, pour les *Vies de papes* de Platina, dans Stefan Bauer, *The Censorship and Fortuna of Platina's Lives of the Popes in the Sixteenth Century*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 138-140.

5 Résumés clairement par Patrick Gilli : « La difficulté vient [...] de la notion d'humanisme, selon qu'on le définisse comme idéologie constituée et corpus doctrinal ou comme méthodologie. Entendu au sens le plus minimal, l'humanisme regroupe tous ceux qui, s'appuyant sur un héritage antique à faire fructifier, entendent promouvoir un nouveau statut de la culture comme fondement anthropologique de l'homme » (P. Gilli, « Humanisme et Église... », art. cit., p. 3).

6 Marc Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique* [1980], Paris, Albin Michel, 1994 ; Christian Mouchel, « Les rhétoriques post-tridentines (1570-1600) : la fabrique d'une société chrétienne », dans Marc Fumaroli (dir.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne, 1450-1950*, Paris, PUF, 1999, p. 433.

continuellement donner des gages de sa véracité en se dépouillant à son tour des marques de l'art oratoire. Grâce aux travaux de Marc Fumaroli, on sait que ce problème parcourt les traités de rhétorique tridentins. Nous chercherons, dans cet article, à exposer les effets sociaux et politiques, à Milan, de la dépréciation du discours virtuose par Charles Borromée, et à montrer que cette dépréciation met en péril la définition même de la noblesse lombarde.

Parmi les tensions politiques bien connues qui jalonnent l'épiscopat de Charles Borromée⁷, l'une des plus fameuses, et celle dont l'interprétation est la plus controversée, est une ambassade de nobles milanais dirigée contre l'archevêque, en 1580. Entre les deux rhétoriques, spirituelle et judiciaire, c'est la seconde qu'une partie des autorités politiques milanaïses fait entendre. La crise traversée alors par l'autorité de Charles Borromée révèle une contradiction entre le modèle de noble conçu par l'archevêque, parangon d'humilité et d'obéissance, et l'attachement d'au moins une partie de l'élite milanaïse à la rhétorique civile, part essentielle de sa conception de la noblesse. L'écheveau de litiges, né à Milan du partage incertain de la juridiction de l'archevêque et d'autres juridictions, mobilise sans cesse la production de factums, mais aussi l'exercice d'une parole convaincante et savante⁸, par lequel le juriste se distingue comme noble. L'épisode précis de l'ambassade de 1580 a fait couler beaucoup d'encre : depuis les premières vies de saint Charles, on a beaucoup douté de sa représentativité sociale et politique à Milan⁹. Reste que le mode de résolution de la crise suggère que l'ambassade concerne plus de deux ou trois mécontents. En effet, le silence est imposé aux Milanais par un bref pontifical, qui vient conforter la définition sociale, culturelle et politique des élites milanaïses selon Charles Borromée.

7 Nous ne pouvons pas nous arrêter sur les enjeux de ces controverses et renvoyons à Agostino Borromeo, « L'arcivescovo Carlo Borromeo, la Corona spagnola e le controversie giurisdizionali a Milano », dans Franco Buzzi et Danilo Zardin (dir.), *Carlo Borromeo e l'opera della «grande riforma»*. *Cultura, religione e arti del governo nella Milano del pieno Cinquecento*, Milano, Silvana, 1997, p. 257-272.

8 Bien évidemment, l'opposition aux réformes de l'archevêque se passe le plus souvent de mots ou de discours élaborés. Par exemple, en 1575, des femmes de la noblesse milanaïse refusent de se rendre voilées à l'église, comme l'archevêque l'a prescrit, et continuent de s'y rendre tête nue : voir Bibliothèque ambrosienne [désormais BAMi], F 49 inf., f. 3r-v, 24 janvier 1575, [liste des femmes réfractaires]. Danilo Zardin a encore étudié les manifestations de résistance répétée des élites de la paroisse de Parabiago à leur prévôt, par l'invective, la menace ou les coups : D. Zardin, *Riforma cattolica e resistenze nobiliari nella diocesi di Carlo Borromeo*, Milano, Jaca Book, 1984.

9 Le ton est donné avec Giovanni Pietro Giussani, *Vita di S. Carlo Borromeo prete cardinale del titolo di Santa Prassede arcivescovo di Milano*, [éd. orig. Roma, nella stamperia della Camera Apostolica (IS), Tipografia camerale, 1610], Brescia, B. Fontana, 1620, p. 275-276.

Entre le cardinal neveu, dédicataire d'œuvres à l'antique, animateur de l'Académie des nuits vaticanes, et l'archevêque, résidant définitivement à Milan à partir de 1565, il y a une distance qui a volontiers été estompée, dès les premiers éloges posthumes de Charles Borromée. Dans le cercle des Nuits vaticanes, qui réunit, entre 1562 et 1565, jeunes prélats et laïcs, souvent destinés à de belles carrières, les participants discutent de Cicéron, de Lucrèce, de Varron et jouent la comédie et la tragédie à l'antique. On lit souvent que la conversion de l'archevêque de Milan aux lettres spirituelles a lieu à Rome même, et qu'elle accompagne une crise intime¹⁰. À la mort de son frère Federico, en novembre 1562, et au moment de son ordination comme prêtre, Charles Borromée prendrait congé des classiques, frivoles et pernicious, à l'exception du *Manuel* d'Épictète. Cependant, si Charles Borromée appelle de ses vœux, à une date incertaine, l'évolution des Nuits vaticanes vers le commentaire de l'Écriture sainte¹¹, l'abandon des sujets profanes et païens par l'Académie n'est certainement pas si net qu'on a pu l'écrire. La datation de tous les discours inspirés de l'antique des premiers mois d'activité de l'Académie est un parti pris d'analyse qui ne trouve pas de confirmation sûre dans les sources¹².

La distance prise par Charles Borromée par rapport à la culture classique est avérée seulement après son départ de la curie. À Milan, l'archevêque ne fonde aucun cercle comparable à l'Académie des Nuits vaticanes. Les écrits qu'il

10 Dans la suite des études de Luigi Berra, *L'Accademia delle Notti Vaticane fondata da S. Carlo Borromeo*, Roma, s.n., 1915, et de Pio Paschini, « Il primo soggiorno di S. Carlo Borromeo a Roma 1560-1565 », dans *Cinquecento romano e riforma cattolica*, Romae, Lateranum, 1958, p. 126-136.

11 « *Pareva che si nutrisse la nostra Accademia, mentre si nutrica solo degli studj profani ; ma quello non era il vero cibo, non la saziava, non poteva ingrassarla: Ora ha ritrovato il suo proprio e conveniente cibo, la parola, che procede dalla bocca di Dio* » (dans un discours sur Matthieu, V, v, 6, s.d.). Voir BAMI, I 39 inf./4, f. 41r-71v, Charles Borromée, « Orazione sopra la quarta beatitudine », éd. Giuseppe Antonio Sassi, dans *Noctes vaticanae, seu sermones habiti in Academia a S. Carolo Borromeo Romae in Palatio Vaticano instituta*, Mediolani, apud J. Marellum, 1748, p. 76.

12 Les discours conservés sont rarement datés et on ne dispose pas de comptes rendus de séances. Luigi Berra identifie pourtant un tournant « contre-réformé » dans les travaux de l'Académie, sous la présidence d'Alessandro Pellegrino, à partir du printemps 1563 : L. Berra, *L'Accademia delle Notti Vaticane fondata da S. Carlo Borromeo*, op. cit., p. 24-25. Les documents édités en appendice ont pour but d'illustrer cette évolution. L. Berra suit pour ce faire l'ordre des pièces du codex BAV, *Ottob.* 2418, II : d'abord les discours et pièces de théâtre profanes, puis les discours spirituels. L'éloge du prince Pellegrino par un des académiciens suggère pourtant que cette conversion n'est que partielle : « *Propose tra le questioni umane e filosofiche, le quali ordinariamente si disputavano fra noi, si desse ancor luogo alle divine e teologiche* » (BAV, *Ottob.* 2418, II, f. 512-513, éd. L. Berra, *L'Accademia delle Notti Vaticane fondata da S. Carlo Borromeo*, op. cit., p. 39).

commande répondent toujours à une utilité spirituelle immédiate. Les doctes de l'archevêque n'ont rien à voir avec les virtuoses de l'Académie romaine. Unis à Borromée dans un rapport de familiarité spirituelle étroite, les familiers lettrés de Milan sont tous des clercs, quand l'Académie mêlait clercs et laïcs, et ils secondent le pasteur dans l'administration du diocèse. Ils ont rarement le loisir de faire montre de leur érudition, même pour les plus savants d'entre eux, car ces clercs lettrés rédigent le plus souvent des écrits administratifs : ils assistent Charles Borromée dans les visites pastorales en réunissant des informations préparatoires et en consignnant leur déroulement et les décrets qui en découlent. Ils rédigent les lettres pastorales, diverses instructions et préparent la tenue des conciles provinciaux et des synodes diocésains, puis leur édition. Rien d'étonnant, donc, à ce que la grande œuvre laissée par Charles Borromée et sa famille lettrée de Milan soit la somme collective des *Acta ecclesiae mediolanensis*, qui compile les actes des synodes et des conciles milanais et les plus importantes instructions et lettres pastorales de l'archevêque.

Pour des œuvres utiles à la pastorale, mais d'ample respiration, Borromée, plutôt que de détourner ses familiers de tâches urgentes, s'adresse à des clercs ou à de pieux laïcs d'un cercle élargi, qui ne résident pas à Milan. Certains d'entre eux sont d'anciens académiciens des Nuits vaticanes, comme Agostino Valier, évêque de Vérone, Silvio Antoniano, et Gio. Battista Amalteo. Leur beau latin n'est plus mobilisé pour des œuvres inspirées de l'antique. Ainsi, Amalteo, auteur, au sein de l'Académie, de discours variés et de pièces de théâtre à l'antique, est chargé par Borromée de composer le nouvel hymne en l'honneur de saint Ambroise, en 1571. Même à distance, il ne se méprend pas sur les attentes de l'archevêque : « J'ai choisi de m'accommoder au style et à l'usage de l'Église, plutôt que de faire montre d'une belle langue et d'une poésie ostentatoire¹³ ». Retraçant son parcours intellectuel dans une biographie laissée volontairement inédite, Agostino Valier donne à voir comment les tâches accomplies au service de l'archevêque répondent toujours à une demande précise. Les livres commandés par Borromée et relus de près par ses familiers de Milan sont des exercices d'humilité¹⁴.

13 « *Ho cercato più tosto d'accommodarmi a lo stile, et uso de la Chiesa, che a mostrar bellezza di lingua, e lustro di poesia* » (BAMI, F 43 inf., f. 432r-433v, G. B. Amalteo à Borromée, 25 novembre 1570, Rome). Cet hymne est actuellement en vigueur, mais n'est adopté par l'Église ambrosienne qu'au milieu du XVII^e siècle : voir Rinaldo Beretta, « S. Carlo e l'Inno *Nostrum parentem maximum* », *La Scuola cattolica*, 1910, p. 317-320.

14 Giovanni Cipriani, *La mente di un inquisitore. Agostino Valier e l'«Opusculum» De Cautione adhibenda in edendis libris (1589-1604)*, Firenze, Nicomp, 2008, p. 52-58 (introduction) et § XXXIII-XXXVI de l'*Opusculum*, p. 229-233.

La recherche du profit spirituel décide aussi d'une conversion des lectures. L'archevêque donne l'exemple en faisant un usage restreint de sa vaste bibliothèque, héritée de deux papes, où l'on trouve une impressionnante collection de classiques et de livres humanistes. En effet, dans son cabinet de travail, au palais de l'archevêché, les classiques tiennent une place très succincte, aux côtés d'écrits administratifs et de lettres, d'instructions, de livres de dévotion et de théologie, qui se taillent la part du lion¹⁵. Le souci pastoral décide des lectures de l'archevêque, autant que de celles de son clergé : des normes rigoureuses édictées par Borromée définissent précisément les livres que les prêtres doivent posséder et étudier. Ce sont tous des textes sacrés : les Écritures, le catéchisme romain, quelques œuvres des Pères de l'Église – le *Pastoralis* de Grégoire ou le *De Sacerdotio* de Jean Chrysostome –, les livres liturgiques doivent côtoyer les instructions et décrets de l'archevêque. Il est vrai que ces lectures minimales se veulent un aiguillon pour des prêtres en général trop peu instruits. Mais les prêtres les plus lettrés doivent abandonner les livres écrits « sur des sujets plaisants, ridicules, obscènes, vains et qui relèvent du goût pour la poésie profane, écrits en vulgaire comme en latin¹⁶ » : nombre de livres d'humanités, même absents de l'index, tombent sous le coup de cet interdit.

Les règles fixées pour les clercs sont bien connues des historiens. Mais Borromée veut aussi une conversion spirituelle des lectures des nobles. Les confréries en sont les lieux privilégiés – et les sources confraternelles, un observatoire privilégié de sa mise en œuvre pour l'historien¹⁷. La place prépondérante tenue par les bons livres chrétiens dans les bibliothèques nobiliaires doit aussi être préparée par l'éducation élémentaire, à l'âge où les carrières des fils de l'élite ne sont pas encore totalement arrêtées. À ce titre, il faut relire les recommandations

15 Archives diocésaines de Milan [désormais ASDMI], XIV, 138, f. 182v-184v ; f. 187r-193v et 142, f. 15r-17r. Ces trois listes correspondent à plusieurs états du *studiolo*, avant 1575, en 1578 et en 1577. Elles sont éditées par Angelo Turchini, *L'Archivio di un principe della Chiesa. Le carte segrete di Carlo Borromeo*, Cesena, Il Ponte Vecchio, 2006, p. 174-197. Dans le premier inventaire (*ibid.*, p. 179), on trouve deux dialogues de Platon, le *Pro M. Marcello* de Cicéron, des discours d'Isocrate, une table sur le droit romain. Borromée conserve quelques vestiges de son séjour romain : des discours de l'Académie vaticane, un livre de fables à l'antique qui lui a été dédié, une généalogie des Borromée.

16 « *At libros de rebus iocosis, ridiculis, obscenis, inanibus, ad poesisque profanae studium pertinentibus vulgari aut latino sermone conscriptos, procul abiicite* » (*Acta Ecclesiae Mediolanensis a sancto Carolo cardinali Sanctae Praxedis condita... tomus secundus*, Mediolani, Ex Typ. Pontificia Sancti Iosephi, 1892, II, col. 252, III^e concile provincial, 1573). Sur les livres conseillés comme interdits aux prêtres, voir Nicola Raponi et Angelo Turchini, « Introduzione », *Stampa, libri e letture a Milano nell'età di Carlo Borromeo*, op. cit., p. XXI-XXVII.

17 Riccardo Bottoni, « Libri e lettura nella confraternite milanesi del secondo Cinquecento », dans *Stampa, libri e letture a Milano nell'età di Carlo Borromeo*, op. cit., p. 247-277, en part. p. 256-258.

de Borromée sur les « livres des Gentils », rédigées par Silvio Antoniano, ancien académicien des Nuits vaticanes, dans le traité *Tre libri dell'educazione cristiana de i figliuoli*. Le traité d'Antoniano conforte la distinction sociale marquée par l'apprentissage du latin et retient l'argument classique de l'utilité publique de l'acquisition de l'éloquence¹⁸. Cependant, le conservatisme social de Borromée n'exclut pas une redéfinition profonde du bagage classique requis. Le traité concède la lecture d'un petit nombre d'auteurs antiques, surtout de Cicéron, qui reste un maître de latin incomparable, si son œuvre est corrigée par le maître dès que nécessaire¹⁹. La fréquentation des livres païens doit être constamment associée à celle d'un bon livre chrétien, en manière d'antidote : pourquoi pas le *De rhetorica ecclesiastica* de Valier, composé sur ordre de l'archevêque pour les séminaristes de Milan, « où il y a tout le bon des Rhétoriques d'Aristote et des autres », illustré par des exemples chrétiens²⁰ ? L'essentiel est que le jeune élève se souvienne toujours qu'il est chrétien, et que tout le reste doit obéir à cette profession plus éminente. Les recommandations d'Antoniano, publiées en 1584, mettent en forme diverses dispositions prises par Borromée pour former en Lombardie une noblesse humble, c'est-à-dire vraiment chrétienne²¹.

CONCILIER VIRTUOSITÉ ET HUMILITÉ ? LA RHÉTORIQUE ÉLITAIRE MILANAISE AUX PRISES AVEC SES CONTRADICTIONS

Dans le parcours de perfectionnement proposé aux élites milanaïses, la remise en cause de la vaine rhétorique occupe une place cruciale. On trouve,

- ¹⁸ La suppression des auteurs païens est tentée par Borromée pour les cours de rhétorique du collège jésuite de Brera, mais elle se heurte aux protestations des Jésuites : voir Flavio Rurale, *I Gesuiti a Milano: religione e politica nel secondo Cinquecento*, Roma, Bulzoni, 1992, p. 119-120.
- ¹⁹ Seul le Cicéron maître d'éloquence est admis dans le programme d'études d'Antoniano. De fait, à l'époque de Charles Borromée, seuls quelques commentaires de son œuvre rhétorique ont l'honneur de rééditions à Milan, par exemple : Marc'Antonio Maioragio, *M. Antonii Maioragii in Dialogum de partitione oratoria M. Tullii Ciceronis commentarius, ad Petrum Galesinum*, Milano, Da Ponte, 1569. Sur ce Maioragio (1514-1555), « tiède cicéronien », voir Roberto Ricciardi, « Conti, Antonio Maria [Marc'Antonio Maioragio] », dans *Dizionario biografico degli Italiani*, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, t. 28, 1983, p. 359-364.
- ²⁰ Silvio Antoniano, *Tre libri dell'educazione christiana de i figliuoli scritti da M. Silvio Antoniano*, Verona, Appresso Sebastiano delle Donne & Girolamo Stringari, 1584, f. 148r-151v, en part. « Del congiungere con la lettione de i gentili alcun libro christiano » : « *Nelle cose della Rettorica, ottimo libro è la Retorica Ecclesiastica di Monsignor Agostino Valerio Vescovo di Verona, nelqual oltre esser scritta pura, et dilucidamente, vi è tutto il buono delle Retoriche di Aristotile, di Cicerone, et de gli altri, [...] ma di più i precetti dell'arte sono spiegati con esempi christiani* » (f. 150v-151r).
- ²¹ Voir à ce titre les règles du collège des nobles, fondé par Borromée en 1574, mais mal connu pour la période fondatrice dans *Acta Ecclesiae Mediolanensis...*, *op. cit.*, III, col. 1286-1289.

chez les auteurs chrétiens et les Pères de l'Église, une langue propre à porter la volonté vers un désir d'amendement, alors que la lecture des anciens enseigne uniquement la virtuosité rhétorique, un beau latin que l'on imite dans les prétoires, les ambassades et les discours d'apparat. La conversion des lectures doit déboucher sur une réforme des prises de parole des élites milanaïses, non sans contradiction avec la définition que l'élite lombarde donne d'elle-même.

Si la haute exigence de l'archevêque est bien connue, ses effets sur les pratiques de lecture des nobles milanaïses le sont beaucoup moins. Sans doute l'emprise de l'archevêque sur les lectures de ses fidèles ne doit pas être exagérée, surtout en l'état parcellaire des sources dont on dispose. Les élites continuent à puiser dans les classiques de l'humanisme les sources de leur accomplissement intellectuel et social. Par exemple, pour enseigner l'éloquence dans les écoles de rhétorique du *Broletto*, une des écoles milanaïses sous tutelle du Sénat, Francesco Ciceri (1521-1596), à la tête d'une consistante bibliothèque humaniste, propose à ses élèves un commentaire suivi de l'œuvre d'Euripide, au tournant des années 1560 et 1570²². Au-delà des années de formation, la citation des anciens reste l'idéal de la conversation virtuose élitaine. Quand un juriste et noble milanaïse, Bartolomeo Taegio, publie un dialogue sur les académies, en 1572, c'est un dense réseau de références à l'antique. Le comte Galeazzo Visconti, en conversation avec un clerc, Mons. Ritio, y souligne, sans surprise, l'utilité sociale des classiques : les « partitions oratoires » de Démosthène, d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien sont indispensables aux nobles académiciens pour « la nécessité des négociations »²³. Ce petit livre, qui fait l'éloge d'une académie fictive²⁴, est en même temps un traité sur la noblesse : se délier l'esprit, se former un sens de la répartie dans la fréquentation des anciens, c'est en même temps, selon l'argument commun, se préparer à accomplir une ambassade et à prendre part à des conseils et à des délibérations. L'éloge de la vie académique par Bartolomeo Taegio tend ainsi vers l'apologie finale du collège des jurisconsultes de Milan, corps privilégié des juristes, où l'on entre par cooptation. Pour l'auteur, membre du collège, la meilleure preuve des liens indissolubles entre noblesse, excellence de la formation et art de la prise de parole publique est le collège des jurisconsultes lui-même. Les critères d'entrée au collège se confondent avec ceux

22 Roberto Ricciardi, « Ciceri, Francesco », dans *Dizionario biografico degli Italiani*, op. cit., t. 25, 1981, p. 383-386.

23 Bartolomeo Taegio, *Il Liceo di M. Bartolomeo Taegio, dove si ragiona dell'ordine delle Accademie, et della Nobiltà. Libro primo*, In Melano, appresso G. di Comaschi, 1572, f. 9v-10r.

24 Simone Albonico, « Profilo delle Accademie letterarie milanesi nel Cinquecento », dans *Rabisch. Il grottesco nell'arte del Cinquecento. L'Accademia della Val di Blenio, Lomazzo e l'ambiente milanese*, Milano, Skira, 1998, p. 105. Le panorama dressé par S. Albonico suggère une certaine atonie de la vie académique milanaïse à cette époque.

de son académie fictive²⁵. En somme, *Il Liceo* assimile le noble au jurisconsulte, à l'aise dans les disputes académiques et rompu à la rhétorique judiciaire.

La définition du noble comme rhéteur est certainement celle d'une partie des familles de l'élite lombarde, engagées dans les magistratures et les institutions civiques, celles-là mêmes qui sont en pleine ascension dans le second xvi^e siècle. L'œuvre de Bartolomeo Taegio, pour Cesare Mozzarelli, participe à la formation du patriciat urbain lombard : les familles de ce nouveau milieu élitare renforcent leur autorité locale en s'appropriant la culture et la conversation civile des courtisans²⁶. Cette conception de la rhétorique des élites fait-elle consensus pour autant ? Dans *Il Liceo*, l'interlocuteur du comte Visconti, un clerc mal identifié, Mons. Ennio Ritio, se fait l'écho de critiques anti-académiques à Milan : « Comme vous feriez mieux de vous occuper de philosophie chrétienne et de l'étude des lettres sacrées, plutôt que des vaines disputes et des tâches ambitieuses de vos académies ! ». Le comte Visconti convient alors longuement de la supériorité de la « philosophie chrétienne » sur l'« humaine science », mais sans revenir sur la bienséance des discussions virtuoses dans le contexte académique : « Comme les choses de théologie doivent se traiter dans les écoles des théologiens plutôt que dans une telle compagnie, dans cette académie, on n'écoute, en particulier, aucune leçon d'écriture sainte »²⁷.

L'argument brandi par Bartolomeo Taegio au début du *Liceo* n'est pas anecdotique. Il touche au cœur du problème social posé par la réforme des lectures demandées par Borromée. La conversion des élites aux livres spirituels s'accompagne d'une restriction des contextes dans lesquelles les élites peuvent lire les classiques de l'humanisme et employer un savoir qui participe à leur distinction sociale. Dans *Il Liceo*, Taegio pose une limite à la restriction des lectures élitaires aux œuvres spirituelles, contre la critique d'un clerc, en affirmant que certains lieux de Milan restent propices à l'exercice d'une parole virtuose.

De fait, l'archevêque Borromée se défie des cercles académiques, ces palestres où les nobles oublient leur profession de chrétien. Dans une lettre de 1571 à Nicolò Ormaneto, évêque de Padoue, il pointe les défauts de l'Académie des Nuits

25 « non si può venire senza legittima prova della chiarezza et antichità del sangue, della eccellenza della dottrina e della bontà dei costumi, così del candidato come del padre suo » (B. Taegio, *Il Liceo...*, op. cit., f. 57v). L'œuvre de Taegio elle-même, partagée entre livres savants en vulgaire et traités de droit en latin, se conforme à cette définition de la noblesse.

26 Cesare Mozzarelli, « Milano seconda Roma. Indagini sulla costruzione dell'identità cittadina nell'età di Filippo II », dans José Martínez Millán (dir.), *Felipe II (1527-1598). Europa y la monarquía católica*, Madrid, Parteluz, 1990, vol. 1/II, p. 533. Voir aussi, du même auteur, l'édition critique de *La villa* (1559) de Taegio, dans *L'antico regime in villa: con tre testi milanesi. Bartolomeo Taegio, Federico Borromeo, Pietro Verri*, Roma, Bulzoni, 2004.

27 B. Taegio, *Il Liceo...*, op. cit., f. 5v-6r.

vaticanes, instituée sans but précis, « plus comme passe-temps honnête qu'autre chose, même si peu à peu, des sujets profanes, elle se concentra tout entière sur les choses sacrées et spirituelles²⁸ ». Borromée ne veut retenir de l'Académie que les discours exégétiques et moraux, qui anticipent sur les cénacles spirituels et les congrégations de prêtres créés après Trente²⁹. Il fait en effet l'éloge des réunions « où on s'occupe plus de toucher et d'embraser la volonté et le désir vers les choses spirituelles, que d'abreuver l'esprit par les sciences et les doctrines, et d'où on voit sortir tant de bons prêtres et de laïcs spirituels³⁰ ». À Milan, il encourage une étroite élite à s'exercer à une autre rhétorique que celle des académies, dans l'oratoire de la confrérie de San Giovanni decollato alle case rotte³¹. À partir de 1571 au plus tard, des confrères se réunissent sous la tutelle de clercs pour discuter de sujets nécessaires à l'assistance spirituelle aux condamnés à mort, c'est-à-dire à la principale mission charitable de la compagnie de San Giovanni. Comme dans les sodalités académiques, les membres de cette compagnie de réconfort s'exercent à une rhétorique subtile : il faut anticiper les difficultés de l'entretien avec le condamné et vaincre ses résistances les plus prévisibles. La pratique des exposés et des disputes, où l'on raisonne à propos de cas, réels ou imaginaires, suppose que les confrères aient une certaine familiarité avec les lettres : ce sont des exercices pensés pour l'élite. Elle accompagne une fermeture dans le recrutement des confrères³². Borromée prend donc acte de l'utilité d'une parole collective exercée pour aider à porter « la volonté » des confrères « vers les choses spirituelles ». Reste que la vraie éloquence découle de la grâce divine, et non d'un apprentissage. Selon les statuts de la confrérie, réformés en 1566

28 « *L'Academia nostra di Roma istituita da principio piu tosto per passatempo che per altro se ben poi pian piano dalle cose profane s'andò risolvendo tutta alle cose sacre et spirituali* » (BAMi, P 6 inf., f. 225v-226r, Borromée à Nicolò Ormaneto, 11 avril 1571, minute).

29 Ce sont les seuls discours que Borromée ait conservés dans ses papiers, dans l'actuel manuscrit ambrosien I 39 inf. ; les seuls, aussi, à être édités au XVIII^e siècle par G. A. Sassi, préfet de la Bibliothèque ambrosienne, dans les *Noctes vaticanae*.

30 « *mi pareria che ella avesse da pigliare l'esemplare et forma dell'oratorio di san Hieronimo nel quale ella sa che si attende più a muovere et accendere la volontà et affetto nelle cose spirituali che a pascere l'intelletto con le scientie et dottrine et se ne vedono riuscir di molti buoni preti et di laici spirituali* » (BAMi, P 6 inf.). Borromée répond à une demande de conseil de l'évêque de Padoue.

31 D'après BAMi (*ibid.*) le modèle est celui de l'Oratoire romain à San Girolamo alla carità. À notre connaissance, ces réunions ne sont pas connues par d'autres sources. Sur la confrérie, active dès le XIV^e siècle, mais refondée par Borromée en 1566, voir ASDMi, X, S. Fedele, vol. 56/12, *Ordini della Confraternità della Consolazione*, s.d. [1566] ; BAMi, B 278 sq., *Registro de giustiziati assistiti dalla scuola di San Giovanni Decollato alle case rotte dal 1471 al 1784* et Serafino Biffi, *Sulle antiche carceri di Milano e del ducato milanese e sui sodalizio che vi assistevano i prigionieri ed i condannati a morte*, Milano, s.n., 1884, p. 95-119.

32 Voir à ce propos les observations pénétrantes d'Adriani Prosperi, « Il sangue e l'anima. Ricerche sulle compagnie di giustizia in Italia », *Quaderni storici*, n° 51, 1983/3, p. 975.

par Borromée, les consolateurs doivent appeler à eux cette grâce de l'éloquence sans artifice par la pratique du jeûne, par l'oraison et par les bonnes œuvres³³. En 1571, l'archevêque ajoute à ces exercices spirituels la pratique collective du discours édifiant. Avec l'institution des réunions de l'oratoire, il entend disqualifier la forme académique, en lui substituant un autre type de cénacle.

On ne sait rien du déroulement des séances de l'oratoire de San Giovanni, ni de leur succès sur la durée. La seule trace que l'on ait de ces réunions est un manuel des consolateurs. Isolé, ce dialogue entre consolateur et condamné doit être lu avec précaution, mais, à mon sens, il suffit à révéler une tension à l'œuvre dans le but des exercices rhétoriques des confrères de S. Giovanni. En effet, contre toute attente, ce manuel est un entrelacs de citations et de références à l'antique. Le discours du consolateur exclut pourtant la citation savante – à plus forte raison s'il est prononcé dans un cercle fondé pour détourner les élites de l'érudition inutile³⁴. Les *confortatori*, pour inviter prisonniers et condamnés à mort à l'acceptation humble et apaisée de leur sort, convainquent sans l'arsenal habituel des autorités. L'histoire exemplaire et simple du Christ suffit à répondre aux protestations d'innocence du condamné, à sa peur de la mort violente, à la honte qu'il éprouve à la pensée de l'exécution publique³⁵. Loin de recourir au seul modèle du Christ, le manuel de la confrérie de San Giovanni, intitulé *L'officioso – L'homme prévenant* – convoque donc une foule d'exemples antiques, en particulier le modèle de Socrate. Cependant, cet écart est annulé dans les dernières pages : le consolateur condamne brusquement les « études inutiles » et les « vaines disputes des philosophes », qui détournent l'homme de la méditation sur la mort³⁶. Il aurait fallu, affirme le consolateur, en plus de la mortification des sens, pratiquer la mortification des sujets d'études, les porter vers la seule méditation de la mort. L'attaque paraît moins s'adresser au condamné qu'à l'auteur lui-même, embarrassé de références savantes. Après cet appel à la mortification, dans les quinze dernières pages du manuel, le modèle christique s'impose sans partage.

33 ASDMi, X, S. Fedele, vol. 56/12, « De i costumi de' fratelli », p. 16.

34 Le fameux condamné à mort Pier Paolo Boscoli attend de son consolateur, à Florence, en 1513, qu'il lui « ôte Brutus de la tête ». Au-delà des implications politiques de la scène, le récit des derniers moments de Boscoli est exemplaire de l'abandon, au seuil de la mort, des modèles tirés de lectures humanistes, grâce à la parole du consolateur. Voir Jacob Burckhardt, *La Civilisation en Italie au temps de la Renaissance* [1885], Plan-de-la-Tour, Éditions d'aujourd'hui, 1983, vol. II, p. 336-338.

35 A. Prosperi, « Il sangue e l'anima... », art. cit., p. 973.

36 « *quando dovevate attendere alla meditatione della morte, vera medicina del male, c'hora vi preme, voi havete speso il tempo nel soverchio diletto, utile, & gloria delle cose del mondo. Et frà gli altri vostri studi inutili, havete perdute molte hore nelle vane dispute de Filosofi* » (B. Taegio, *L'officioso dialogo di M. Bartolomeo Taegio, giureconsulto del Collegio di Milano, et de i Vicarii generali di questo stato all'Ill. et Reverendiss. Monsignore il Cardinale Borromeo*, Milano, P. & F. Tini, 1572, f. 44v).

Pour qui s'intéresse aux effets de la réforme des lectures voulue par l'archevêque Borromée, *L'officioso* soulève des problèmes d'interprétation d'une grande importance. Selon la préface au lecteur, il est, malgré ses défauts, le fruit des discours tenus dans l'oratoire de San Giovanni. Cet étrange manuel serait-il l'indice d'un décalage entre l'idéal de Charles Borromée et la pratique des réunions ? En ce cas, le discours des nobles devant leurs pairs, même dans un contexte confraternel, resterait un exercice qui engage leurs qualités sociales et intellectuelles³⁷. Ou bien l'importance des citations dans *L'officioso* pourrait-elle tenir à l'identité de son auteur ? Le manuel est composé par Bartolomeo Taegio, thuriféraire de l'activité académique dans *Il Liceo*, entré dans la confrérie de San Giovanni en 1572. L'érudition exhibée dans *L'officioso* l'inscrit dans la suite de son œuvre savante passé. Le manuel des consolateurs milanais peut aussi faire l'objet d'une interprétation conciliatrice³⁸ : il serait possible de composer avec les instructions rigoureuses de l'archevêque sur l'abandon de la lecture des livres de Gentils dans les confréries. Pour preuve, les exemples païens, empruntés à la littérature classique, figurent bien dans le manuel, même écartés dans les dernières pages. La fin de *L'officioso* serait-elle un subterfuge, qui permettrait à l'auteur de sauvegarder l'essentiel ?

Reste une dernière hypothèse. Dans la préface au lecteur, Taegio présente l'écriture du manuel comme un exercice pénitentiel, accompli pour accompagner une conversion à la vraie foi : « Je me suis transformé en un autre, et ce qui me plaisait auparavant aujourd'hui me déplaît³⁹ ». Le parcours intime de Taegio reste hors de notre portée, mais l'auteur passe bien, au fil du manuel, d'une manière d'écrire à une autre, d'une rhétorique ostentatoire à une parole ascétique. Un des plus fameux érudits de Milan, noble en vue, publie dans *L'officioso* son abandon des lettres humaines. Le retournement des dernières pages ne détonne pas dans l'ensemble considérable des écrits

37 Taegio donne sa qualité de jurisperite en titre, et se fait représenter, habillé de fourrure, au verso de la page de titre.

38 C'est celle de Cesare Mozzarelli dans « Tra terra e cielo. Come perdere e ritrovare onore e servitù nella Milano borromaica », *Cheiron*, n° 31-32, 1999, p. 83-97. L'auteur rappelle que, au début des années 1560, Taegio a servi Charles Borromée, comme seigneur et comme archevêque, avant d'être licencié en 1565, dans le contexte de la réorganisation de la curie archiépiscopale. Parmi les motifs de son éviction, son dialogue *L'humore* (1564), exaltation paradoxale du vin, a dû jouer. Taegio cherche à regagner le crédit perdu auprès de Borromée par l'écriture de *L'officioso*. Cependant Mozzarelli ne dit rien de l'ambiguïté du contenu de l'œuvre.

39 « *Io mi sono trasformato in un altro, & quel che prima mi piaceva hora mi dispiace, & sono risolutissimo di cercare ad ogni potere di placar l'ira d'Iddio col dare qualche sodisfattione di vera penitenza all'honor suo* » (B. Taegio, *L'officioso...*, op. cit., f. 4r-v).

consacrés au thème de la conversion à l'époque moderne⁴⁰. Par son caractère subit et définitif, la conversion du consolateur évoque les coups de théâtre des pièces jésuites. Elle est brutale, à l'image de celle de saint Paul. Chose qui ne peut déplaire à Borromée, à qui *L'officioso* est dédié⁴¹, la conversion du consolateur n'est pas préparée par ses lectures savantes, contre le modèle augustinien de conversion progressive par le livre⁴². Au contraire, les doctes citations retardent le moment où conversion du consolateur et conversion du condamné peuvent se rejoindre.

Quelle que soit l'hypothèse de lecture privilégiée, la publication presque simultanée du *Liceo* et de *L'officioso* ne signe pas la coexistence paisible de deux types de discours dans l'œuvre de Taegio qui, d'un côté, préserve les références humanistes et, de l'autre, accepte les hautes exigences du discours spirituel borroméen. Le *Liceo* et *L'officioso* ne sont pas compatibles entre eux : dans le premier dialogue, Taegio distingue les lieux auxquels convient le discours académique des lieux appropriés aux discours spirituels, selon la règle du décorum. Le second affirme dans ses dernières pages la supériorité de la philosophie chrétienne sur les lettres humaines, dans toutes les activités du gentilhomme consolateur et en tous lieux.

NOBLESSE EXEMPLAIRE, NOBLESSE SILENCIEUSE

Les élites milanaises sont donc invitées à s'exercer à une parole édifiante, prolongement social de l'oraison silencieuse ; elles doivent œuvrer ainsi à leur propre salut en même temps qu'à celui des Milanais. On a déjà perçu, grâce à l'œuvre de Taegio, que cette définition de la rhétorique nobiliaire comme purement spirituelle risque d'aller à l'encontre des distinctions sociales, et qu'elle est source de tensions. Les choses sont encore plus délicates quand la pratique de la rhétorique civile concerne les rapports de l'élite avec l'archevêque : pour le

40 Alain Cullière, « Écrire la conversion au temps de la Réforme et de la Contre-Réforme », dans Nicolas Brucker (dir.), *La Conversion. Expérience spirituelle, expression littéraire. Actes du colloque de Metz (5-7 juin 2003)*, Bern, P. Lang, 2005, p. 48.

41 En effet, Taegio tient à la protection de Borromée, qu'il a servi par le passé. En 1560, Borromée soutient sa candidature à la charge de vicaire de provision, qui se révélera infructueuse (BAMi, F 100 inf., f. 286r-v, B. Taegio à Borromée, 30 octobre 1560, Milan). Il est au service du nouvel archevêque en 1564, en tant qu'avocat fiscal de l'archevêché. Son congé, signifié début 1565, est perçu par Taegio comme une vexation injustifiée (BAMi, F 105 inf., f. 131r-v, Taegio à Borromée, 24 février 1565, Milan).

42 Sur la fortune de la conversion d'Augustin chez les humanistes, voir au moins Pierre Courcelle, *Les « Confessions » de saint Augustin dans la tradition littéraire : antécédents et postérité*, Paris, Études augustinienes, 1963. Je signale ici ma dette à l'égard de la présentation d'Alain Tallon sur « La conversion, objet historique », faite le 7 octobre 2011 dans le cadre de son séminaire « Écriture, pouvoir et religion, XVI^e-XVIII^e siècle » à l'université Paris-Sorbonne.

succès des réformes, les élites doivent alors, selon Borromée, déposer les armes de la rhétorique. Dans l'épiscopat de Borromée, les occasions de tensions politiques vont se multipliant au lendemain de la grande peste de 1576 – la fameuse peste de saint Charles qui a, pour un temps, suspendu tous les litiges en cours. Le nouvel assaut lancé par l'archevêque contre les vices de Milan, à partir du début de 1577, donne lieu à une reprise des conflits à propos du partage des juridictions des tribunaux et de l'exécution des sentences rendues par le tribunal épiscopal. Charles Borromée met alors en avant le danger que représentent les raisonnements des juristes pour le salut des Milanais. Les actes des magistrats contraires à son autorité sont des « obstacles » à l'édification d'un peuple disposé au bien par nature. Les appels interjetés à Rome de ses décisions sont la manifestation d'un « esprit de contradiction et de désobéissance » qui va croissant, parmi les laïcs, mais aussi les clercs et les nonnes – signe d'une diffusion inquiétante de la passion pour la contestation, au-delà des milieux des magistrats⁴³.

282

Ce temps de forts conflits est aussi celui d'un renforcement des prescriptions de l'archevêque à propos des lectures des fidèles. Par exemple, en février 1577, tandis que reprennent les visites pastorales des églises, Borromée tente, pour la première fois, de s'arroger à large échelle un droit de regard sur les bibliothèques privées, pour inviter les Milanais à la pénitence. La bénédiction des maisons, qui doit aider à chasser des demeures milanaises les vices pestilentiels de la ville, doit être précédée d'une purgation des objets déplaisants au regard de Dieu – parmi lesquels les livres vains et nuisibles – dûment contrôlée par le prêtre avant l'accomplissement du rite. Si la visite générale des maisons n'aboutit pas, le projet n'en illustre pas moins le pas supplémentaire franchi par l'archevêque, convaincu de la nécessité d'accélérer la conversion des lectures à Milan⁴⁴.

Notre propos n'est pas de démontrer l'inspiration humaniste des discours prononcés par des juristes contre certaines réformes de l'archevêque. Il faudrait pouvoir le vérifier dans le détail des plaidoyers anti-borroméens. Or, ces performances oratoires n'ont pas laissé de trace, en dehors de brefs

43 « *È gran dolore al Cardinale veder da un canto la natura di un popolo così facile al bene [] ; et pur tuttavia esservi sempre impedimenti et intoppi di mezzo* », et « *Si era eccitato un tale spirito di contraddittione et disobediencia, che infino da' particolari non solo laici, ma ecclesiastici ancora et monache si contradiceva ad ogni ordinatione, che facesse il Cardinale contra suo gusto, et mandavano a Roma* » (ASDMi, IX, 120, *Instructions données à Carlo Bascapè, envoyé de Borromée, à son départ pour Madrid* [été 1580], dans *Documenti circa la vita e le gesta di San Carlo Borromeo*, éd. Aristide Sala, Milano, Zaccaria Brasca, 1857, vol. II, respectivement p. 71 et 72).

44 Voir les instructions de Borromée dans *Acta Ecclesiae Mediolanensis...*, *op. cit.*, III, col. 607-612, « *De aspersione aquae sanctae et benedictione aedium* », s.d., et col. 718-613, « *Litterae de visitatione populi et praeparatione* », 2 février 1577.

comptes rendus de mission. Il ne s'agit donc pas de revenir à l'héroïsation de ces ambassades, qui a été tentée par une historiographie ancienne. En revanche, les difficultés de Bartolomeo Taegio à saborder la rhétorique élitaine dans le manuel des consolateurs – qu'elles soient des obstacles sur la voie de la vraie conversion ou le signe de réticences – jettent une nouvelle lumière sur l'ambassade dépêchée par le conseil des LX, conseil général de la communauté milanaise, en 1580. Pas plus que le cercle des confrères de San Giovanni, la communauté de Milan n'est une redoute d'adversaires de Charles Borromée. En revanche, dans les deux cas, des hommes de l'élite cherchent à concilier l'adhésion aux réformes avec la préservation d'une identité nobiliaire, définie de plus en plus, dans la Milan du second xvi^e siècle, par l'exercice d'une parole savante. Pour ce faire, il leur faut entretenir un écart par rapport aux attentes de l'archevêque.

Nous ne retiendrons qu'un épisode des affrontements entre l'archevêque et une partie de l'élite milanaise, sans pouvoir en épuiser le sens⁴⁵. Entre 1578 et 1580, des magistrats milanais dénoncent à Rome les réformes trop rigoureuses de leur pasteur. La liste qu'ils en donnent est longue et variable selon les suppliques. On y trouve, entre autres, la suppression d'un jour de carnaval – abusivement retranché du carême, pour l'archevêque –, la lutte trop implacable contre les joutes et les spectacles profanes les jours de fête, l'interdiction des chaises confortables et luxueuses dans les églises, la fermeture des portes latérales des églises, les chantiers inutiles lancés par l'archevêque. Les critiques du rigorisme de Borromée sont portées au nom de toute la ville, mais il est peu probable que l'élite soit unanimement dressée contre son pasteur. À l'inverse, Charles Borromée ne convainc guère quand il dit que ces suppliques représentent le mécontentement de deux ou trois individus manipulés par le gouverneur⁴⁶. À court terme, l'ambassade dépêchée à Rome contre Charles Borromée provoque un scandale retentissant, à Rome et aux yeux de l'Europe, parce qu'il s'agit de celle des Milanais.

45 Par exemple, pour comprendre les protestations des ambassadeurs, il faut prendre en compte les réformes du calendrier liturgique ambrosien par Charles Borromée, qui visent au rétablissement de l'observance des jours de fête. Sur cette question, voir Enrico Cattaneo, « Carnevale e quaresima nell'età di s. Carlo Borromeo », *Ambrosius*, n° 34, 1958, p. 51-73.

46 Pour l'archevêque, c'est le grand chancelier Danese Figliodone qui a contraint le conseil général des LX à envoyer des orateurs à Rome : voir *ibid.*, p. 62. Cependant, certaines sources évoquent le mécontentement général des Milanais, depuis le printemps 1579. Voir ce qu'écrit un correspondant milanais de la cour des Gonzague de Mantoue dans Flavio Rurale, « I Gesuiti e l'autorità episcopale tra Cinque e Seicento », dans Paolo Pissavino et Gianvittorio Signorotto (dir.), *Lombardia Borromaica Lombardia Spagnola, 1554-1659*, Roma, Bulzoni, 1995, vol. 2, p. 904.

Les suppliques adressées à Grégoire XIII au nom des Milanais à partir de 1578, puis l'ambassade dépêchée à Rome entre décembre 1579 et mars 1580⁴⁷, doivent convaincre le pape. Les instructions recommandent évidemment aux orateurs la plus grande douceur, modestie et révérence pour parler de leur pasteur. Les envoyés, Pietro Antonio Lonato et Camillo Trotti, n'en portent pas moins une parole persuasive aux oreilles du pape, comme le stipulent leurs instructions de novembre 1579 : « Comme aucune déclaration n'a suivi [les demandes écrites de la ville], la ville pense que la cause ne peut être, que Votre Sainteté n'a pas encore été bien convaincue que notre situation est telle que nous l'avons représentée dans nos lettres⁴⁸ ». Dans leurs entrevues avec Grégoire XIII, les décrets de Charles Borromée en main, les orateurs les contestent, selon leurs rapports, avec force raisons et autorités, efficacité et diligence :

Nous avons traité du jour du carnaval, au sujet duquel [...] nous nous sommes faits si vifs [...] et nous avons si bien répondu à toutes les objections de Sa Sainteté que, par cette dispute, nous en sommes venus à nous convaincre encore mieux qu'auparavant de notre opinion, pour laquelle il suffira de demander justice, et nous espérons l'obtenir⁴⁹.

La scène est exceptionnelle dans l'épiscopat de Borromée. Les orateurs de la ville de Milan argumentent devant le pape, qui apporte d'ordinaire un soutien indéfectible aux initiatives de l'archevêque de Milan. Le contexte diplomatique permet toutefois d'en donner la juste mesure. Grégoire XIII accepte d'écouter ces orateurs anti-borroméens dans une période de négociations entre le Saint-Siège et la couronne d'Espagne sur les controverses de juridiction. L'accueil favorable réservé à des orateurs appuyés par le gouverneur est un gage donné par le pape à sa disposition à négocier, et certainement pas à satisfaire à leurs demandes particulières⁵⁰. D'autre part, même si les orateurs parlent d'une « dispute » à propos de leur entrevue avec le pape, l'expression est forcée. La dispute espérée entre les envoyés de la ville et l'archevêque, avec le pape pour arbitre, n'a en réalité pas lieu. À leur arrivée à Rome, les orateurs subissent leur premier revers : Charles Borromée, à Rome depuis octobre 1579 pour répondre des accusations de rigorisme portées contre lui, regagne Milan, en refusant d'entendre leurs griefs.

47 ASCDMi, *Dicasteri*, c. 17, dans Giulia Bologna, *La Trivulziana per san Carlo Borromeo. 1584-1984*, Milano, Biblioteca Trivulziana, 1984, fasc. III, p. 23-31.

48 « Instruction aux envoyés de la ville, 10 décembre 1579 », dans Marco Formentini, *La dominazione spagnuola in Lombardia*, Milano, G. Ottino, 1881, doc. 150. Les documents édités par Formentini sur la mission de Lonato et de Trotti ne sont plus conservés dans le fonds *Dicasteri* des Archives civiques.

49 *Ibid.*, doc. 153, « Rapport de P. A. Lonato et de C. Trotti aux LX, Rome, 30 janvier 1580 ».

50 Paolo Prodi, « San Carlo Borromeo e le trattative tra Gregorio XIII e Filippo II sulla giurisdizione ecclesiastica », *Rivista di storia della chiesa in Italia*, n° 11, 1957, p. 195-240.

L'échec de l'ambassade est patent en mars 1580 : au lieu de la sentence attendue, Grégoire XIII expédie aux Milanais, le 5 mars, un bref qui les rappelle à leur devoir d'obéissance à leur pasteur exemplaire. L'admonestation du pape à la ville de Milan restaure les nobles milanais dans leur rôle légitime : des modèles d'obéissance, qui doivent concourir, par leur approbation silencieuse, au succès de la réforme à Milan : « Nous avons jugé les décrets [de Borromée] tout à fait conformes à la raison et [...] nous vous exhortons de les accueillir avec promptitude et joie, et non seulement de ne rien leur opposer, mais également, par vos efforts, d'aider à leur exécution en exerçant votre autorité⁵¹ ». Le bref désavoue l'envoi même de l'ambassade, en ne reprenant aucun des points soulevés par les orateurs, et ne rendant d'arbitrage sur aucun d'entre eux⁵². Et même, quand Grégoire XIII, en signe d'apaisement, accède à l'une des demandes des orateurs et qu'il accorde l'absolution à ceux qui ont participé aux joutes et aux mascarades le premier dimanche de carême 1580, il antidate l'indulgence plénière de la période de résidence de Borromée à Rome : le pontife n'a satisfait à aucune des demandes de l'ambassade, mais a répondu au souhait de l'archevêque.

Les circonstances de la réception du bref à Milan rendent la leçon plus cuisante encore pour ceux qui ont soutenu l'envoi de l'ambassade, et donnent une valeur exemplaire à l'épisode. À leur départ de Rome, en mars 1580, les ambassadeurs refusent d'être porteurs d'un bref dont ils récuse les termes. Ils entretiennent un certain flou sur les résultats de leur mission : Pietro Antonio Lonato, quand il rend compte de son activité à Rome devant le conseil des LX décurions – conseil général de la communauté civique milanaise –, soutient que le pape a accédé à certaines demandes de la communauté. Pour lever toute ambiguïté, l'archevêque ordonne donc une lecture du bref en pleine séance des LX, certainement en juin 1580⁵³. En outre, c'est sans doute sous une forme réécrite et augmentée que les magistrats reçoivent la semonce de Grégoire XIII. La courte lettre originale est développée en un long sermon où Ambroise, Gervais, Protas et d'autres saints

51 ASDMi, VII, Procès de canonisation de saint Charles, vol. 2, n.f., Grégoire XIII à la ville de Milan, Rome, 9 mars 1580 (original).

52 Archivio storico dei Padri Barnabiti, Rome (désormais ASPBRo), *Lettere di governo di san Carlo*, II, f. 348v-350r, C. Speciano à Borromée, Rome, 5 mars 1580. Les mémoires de la ville sont étudiés et postillés par Grégoire XIII et par certains cardinaux, mais les recommandations de Rome sont transmises à l'archevêque et à lui seul.

53 ASPBRo, *Lettere di governo di san Carlo*, II, f. 369v, Borromée à C. Speciano, Rome, 2 juin 1580 : l'archevêque espère même que les LX remercient Grégoire XIII de ses admonitions paternelles. En fait, les magistrats refusent d'enregistrer le bref dans les comptes rendus de séance des LX. Sur ce point, voir la déposition de Giulio Cesare Corio, vicaire de provision en 1580, au procès diocésain pour la canonisation de Charles Borromée, dans Carlo Marcora, « Il processo diocesano informativo sulla vita di S. Carlo per la sua canonizzazione », *Memorie storiche della diocesi di Milano*, n° 9, 1962, p. 445.

martyrs de Milan sont convoqués pour rappeler les magistrats à leurs devoirs de chrétiens : cette vive réprimande, conservée dans les papiers de Charles Borromée, est certainement composée dans le but de cette lecture publique⁵⁴.

Tandis que Rome donne son plein appui à la réduction des contestataires au silence, Charles Borromée cherche à obtenir de Philippe II un soutien général à ses réformes, qui permette de mettre fin au retour régulier des conflits de juridiction. Peu de temps après le retour des envoyés des LX, convaincu de ce que les conflits milanais ne peuvent se résoudre qu'en représentant à Philippe II l'état de l'Église de Milan par « voie de conscience », l'archevêque envoie un ambassadeur à Madrid qui prend le contre-pied des missions oratoires ordinaires. L'émissaire de l'archevêque, Carlo Bascapè, ne vient pas remettre des mémoires aux conseillers du souverain, mais s'adresser à la piété de Philippe II, et lui apporte des reliques des saints innocents et un portrait véritable de saint Ambroise. Ses instructions lui recommandent de ne pas embarrasser le roi avec le détail des controverses. De fait, elles ne reprennent pas les chapitres des négociations en cours à Rome pour régler les litiges, mais donnent une liste des « crapules », favorisées par les troubles, et des œuvres pieuses mises en péril par la mauvaise volonté de certains ministres⁵⁵. Avant même l'approbation du souverain, l'ambassade illustre la supériorité de l'oraison sur la démonstration et la rhétorique virtuose.

286

On connaît le souci de Charles Borromée de distinguer les sermons des autres prises de parole publiques. Mais la rhétorique borroméenne n'est pas seulement celle de l'Église. La rhétorique civile des élites milanaises, dont la maîtrise est attachée à la définition de l'homme d'élite et nourrie des classiques de l'humanisme, doit laisser place au discours édifiant ou au silence, chaque fois que le succès des réformes ou le salut des nobles l'exige. Tout comme la prédication, le discours spirituel procède de l'oraison mentale. Il proclame finalement la supériorité de la prière silencieuse sur tout discours. Les consolateurs de San Giovanni doivent avancer des raisons pour faire taire les récriminations du condamné, mais ils doivent surtout soulager son âme en priant à ses côtés et en l'accompagnant avec discrétion et réserve jusqu'au lieu du supplice⁵⁶.

54 BAMi, F 175 inf., f. 292r-301r. Que le bref soit lu sous cette forme reste une hypothèse. Mais sans cela, on s'explique mal l'utilité de cette composition, qui amplifie la leçon du bref du 5 mars 1580.

55 *Documenti circa la vita e le gesta di San Carlo Borromeo*, éd. cit., vol. II, p. 70-96, et P. Prodi, « San Carlo Borromeo e le trattative tra Gregorio XIII e Filippo II sulla giurisdizione ecclesiastica », art. cit., p. 224-226.

56 ASDMi, X, S. Fedele, vol. 56/12, p. 12-14, « Di quel ch'haveranno a far' i fratelli nell'accompagnare alla giustitia i condannati ». Dans les instructions de Borromée pour les prédicateurs, la prédication est préparée par une longue méditation silencieuse : voir C. Mouchel, « Les rhétoriques post-tridentines (1570-1600)... », art. cit., p. 433.

Bien entendu, Borromée ne disqualifie pas la rhétorique civile en tant que telle. Mais son omniprésence dans la vie spirituelle et politique des Milanais réduit les circonstances dans lesquelles celle-ci reste opportune. La supériorité du discours spirituel sur la parole artificieuse est loin de concerner les seules activités charitables de l'homme d'élite. Elle est aussi invoquée par Charles Borromée pour réduire les manifestations de contestation de son autorité. Comme les y invite le bref de Grégoire XIII du 5 mars 1580, les nobles milanais doivent supporter les désagréments immédiats provoqués par les réformes : les mots qui doivent leur venir à la bouche doivent être des louanges, afin de porter l'ensemble des fidèles à l'obéissance. Une tension majeure anime ainsi la pastorale de Charles Borromée, entre conservatisme et rupture avec la société patricienne : l'archevêque préserve les distinctions sociales en s'adressant à chaque fidèle selon les « devoirs de son état », et il les renforce même, en comptant sur l'effet d'entraînement de l'exemple donné par les magistrats à l'ensemble des fidèles. Mais, d'un autre côté, il remet en cause la capacité des magistrats à poser des limites à ses réformes spirituelles et à entretenir leur autorité sociale par la négociation et le conflit. Ainsi, de ce laboratoire milanais de la réforme catholique, on a pu aussi bien écrire qu'il était utopique que conservateur⁵⁷.

Pendant les troubles des années 1578 à 1580, seule une partie des nobles répond aux attentes de l'archevêque. Une autre, dans des proportions qui nous échappent malheureusement, appuie l'ambassade de Lonato et de Trotti. L'ambassade de 1580 ne doit certainement pas être tenue pour une remarquable anomalie dans une ville profondément attachée à son archevêque. La protestation est en effet une pratique courante pour ces élites milanaises, un des socles de leur identité de noble. Elle fait partie des rapports ordinaires des élites urbaines avec la couronne d'Espagne⁵⁸. L'envoi régulier d'orateurs à la cour de Madrid entretient l'habitude des Milanais à exercer une éloquence inspirée des canons classiques de la rhétorique, pour exagérer les préjudices subis par la ville. Dès 1566, les Milanais ont cherché à composer avec certaines réformes de l'archevêque, en s'adressant directement

57 Sur les deux visions de l'expérience borroméenne, voir Ada Annoni, « Carlo Borromeo e la società secolare », dans *San Carlo e il suo tempo. Atti del Convegno Internazionale nel IV centenario della morte (Milano, 21-26 maggio 1984)*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1986, vol. 2, p. 889-960, notamment p. 901-910, et Luigi Prosdocimi, « Riforma borromaica e conservatorismo politico. Dalle controversie di giurisdizione alla convergenza », dans *San Carlo e il suo tempo, op. cit.*, vol. 2, p. 691-708. Ada Annoni défend la thèse d'un éloignement progressif de Borromée de la réalité sociale et politique milanaise, que son ascétisme ne lui permet plus de comprendre. Luigi Prosdocimi insiste au contraire sur la convergence entre catholicisme romain et intérêts espagnols dans la lutte contre le protestantisme, plus importante que la délimitation conflictuelle des juridictions.

58 Ce point est mieux connu pour le XVII^e siècle : voir Gianvittorio Signorotto, *Milano spagnola. Guerra, istituzioni, uomini di governo (1635-1660)*, Milano, Sansoni, 1996, p. 204-218.

au pape comme à l'arbitre suprême des affaires milanaises. Avant l'arrivée des ambassadeurs, un juriste milanais, le docteur Giacomo Riccardi, réside à Rome pour y représenter les intérêts de la ville et du duché et, déjà, contester certaines réformes de Borromée sur l'observance des fêtes ; il est lui aussi reçu en audience par le pape⁵⁹. À Milan, enfin, des négociations entre l'archevêque et les élites milanaises ont lieu constamment, même si on les connaît mal. Les récriminations des années 1578-1580 atteignent un degré jamais observé auparavant, mais ne sont pas si singulières que les vies de saint Charles l'affirment. Rappelés sans cesse à l'obéissance silencieuse à leur pasteur, les Milanais cherchent à accorder leur profession de chrétien avec celle du juriste.

288

L'intimation du silence aux Milanais affecte-t-elle vraiment l'exercice de la rhétorique judiciaire dans les rapports des élites milanaises avec leur pasteur ? À court terme, l'échec des disputes romaines de 1580 suffit à décourager toute nouvelle ambassade. Cependant les successeurs immédiats de Borromée, Gaspare Visconti (1584-1595), et son cousin, Frédéric Borromée (1595-1631), sont contraints de transiger avec les autorités civiles et de suspendre l'exercice de leurs prérogatives pendant les négociations, beaucoup plus que ne l'a fait Charles. Dans ce contexte, le procès en canonisation de Charles Borromée, ouvert en 1601, participe à la réconciliation posthume de l'archevêque avec la rhétorique des juristes. Les témoins laïcs à l'enquête *de vita*, tous nobles, se souviennent des sermons de l'archevêque, dont ils sont restés édifiés. Témoins des négociations et des périodes de crise, ils évoquent aussi le talent singulier de Charles Borromée pour convaincre, dans les moments les plus aigus d'affrontement avec le gouverneur⁶⁰. L'archevêque porté sur les autels est un juriste, dont les témoins les plus âgés, compagnons d'études, rappellent le doctorat *in utroque iure* et le milieu de cavaliers et de virtuoses dans lequel il a grandi. Le procès n'invente rien, bien sûr. Il révèle ce avec quoi Borromée a rompu pour réformer la ville. Le consensus élitaire porte sur les autels un pasteur qui a renoué avec l'éloquence de ses pairs.

59 Voir notamment les documents édités par Giulia Bologna, depuis le fonds Dicasteri des Archives civiques de Milan dans G. Bologna, *La Trivulziana per san Carlo Borromeo. 1584-1984, op. cit.*, fasc. III, « Atti dell'autorità civile milanese durante il magistero arcivescovile di S. Carlo Borromeo ».

60 Filippo Pirovano, questeur du magistrat ordinaire, témoigne par exemple de l'habileté de Borromée à justifier l'excommunication du connétable de Castille, gouverneur du duché, en 1573 ; voir sa déposition, éditée par Carlo Marcora : « *Ci rispose tanto benignamente et dottamente, che tutti restammo non solo sodisfatti dalla risposta, ma con molto stupore dicendo che si tenesse per bona la risposta che l'harebbe poi dato in Senato* » (C. Marcora, « Il processo diocesano... », art. cit., p. 285-286).

ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BARON, Hans, *The Crisis of the Early Italian Renaissance: Civic Humanism and Republican Liberty in an Age of Classicism and Tyranny*, Princeton, Princeton University Press, 1955.
- , *In Search of Florentine Civic Humanism: Essays on the Transition from Medieval to Modern Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- BARRAL-BARON, Marie, « Du rêve à l'enfer : Érasme et Bâle », dans Francine-Dominique Liechtenhan (dir.), *Histoire, écologie et anthropologie. Trois générations face à l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie*, Paris, PUPS, 2011, p. 117-135.
- BENEDICT, Philip (dir.), *Cities and Social Change in Early Modern France*, London, Unwin Hyman, 1989.
- BERCHTOLD, Alfred, *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle*, Lausanne, Payot, 1990.
- BERENGO, Marino, *L'Europa delle città. Il volto della società urbana europea tra Medio Evo ed Età moderna*, Turino, Einaudi, 1999.
- BERTRAND, Gilles, et TADDEI, Ilaria (dir.), *Le Destin des rituels. Faire corps dans l'espace urbain, Italie-France-Allemagne | Il destino dei rituali. «Faire corps» nello spazio urbano, Italia-Francia-Germania*, Rome, École française de Rome, 2008.
- BOONE, Marc, *À la recherche d'une modernité civique. La société urbaine des anciens Pays-Bas au bas Moyen Âge*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2010.
- BOONE, Marc, et PRAK, Maarten (dir.), *Statuts individuels, statuts corporatifs et statuts judiciaires dans les villes européennes (Moyen Âge et Temps modernes)*, Louvain, Garant, 1996.
- BOUTIER, Jean, LANDI, Sandro, et ROUCHON, Olivier (dir.), *Florence et la Toscane, XIV^e-XIX^e siècle. Les dynamiques d'un État italien*, Rennes, PUR, 2004.
- BRABANT, Margaret (dir.), *Politics, Gender, and Genre: The Political Thought of Christine de Pizan*, Boulder, Westview Press, 1992.
- BRYANT, Lawrence M., *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony: Politics, Ritual, and Art in the Renaissance*, Genève, Droz, 1986.
- BULST, Neithard, et GENET, Jean-Philippe (dir.), *La Ville, la bourgeoisie et la genèse de l'État moderne (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 1988.
- CHAIX, Gérald (dir.), *La Ville à la Renaissance. Espaces, représentations, pouvoirs*, Paris, H. Champion, 2008.
- CHEVALIER, Bernard, *Les Bonnes Villes, l'État et la société dans la France de la fin du XV^e siècle*, Orléans, Paradigme, 1995.

- CHIABÒ, Maria, D'ALESSANDRO, Giuisi, PIACENTINI, Paola, et CONCETTA, Ranieri (dir.), *Alle origini della nuova Roma: Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992.
- CLARK, Peter, et LEPETIT, Bernard (dir.), *Capital Cities in their Hinterlands in Early Modern Europe*, Aldershot/Brookfield, Scolar Press/Ashgate, 1996.
- COCULA, Anne-Marie, *Montaigne, maire de Bordeaux*, Bordeaux, L'horizon chimérique, 1992.
- COOPER, Richard, « Poetry in Ruins: The Literary Context of du Bellay's Cycles on Rome », *Renaissance Studies*, vol. 3, n° 2, 1989, p. 156-166.
- COSTE, Laurent, « Les jurats de Bordeaux et Montaigne (1581-1585) », *Nouveau Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 2008, p. 301-323.
- , *Messieurs de Bordeaux. Pouvoirs et hommes de pouvoirs à l'hôtel de ville (1548-1789)*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest/Centre aquitain d'histoire moderne et contemporaine, 2006.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, *Venise, une invention de la ville (XIII^e-XV^e siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 1997.
- , *Les Villes vivantes. Italie, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Fayard, 2009.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth (dir.), *Pouvoir et édilité dans l'Italie communale et seigneuriale*, Rome, École française de Rome, 2003.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, et LECUPPRE-DESJARDIN, Élodie (dir.), *Villes de Flandre et d'Italie (XIII^e-XV^e siècle). Les enseignements d'une comparaison*, Turnhout, Brepols, 2008.
- D'AMICO, John F., *Renaissance Humanism in Papal Rome: Humanists and Churchmen on the Eve of Reformation*, Baltimore/London, John Hopkins University Press, 1983.
- DANESI SQUARZINA, Silvia (dir.), *Roma, centro ideale della cultura dell'antico nei secoli XV e XVI: da Martino V al sacco di Roma 1417-1527*, Milano, Electa, 1989.
- DESCIMON, Robert, « Réseaux de famille, réseaux de pouvoir ? Les quartiers de la ville de Paris et le contrôle du corps municipal dans le deuxième quart du XVI^e siècle », dans François-Joseph Ruggiu, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon (dir.), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris, PUPS, 2004, p. 153-186.
- DIEFENDORF, Barbara B., *Paris City Councillors in the Sixteenth Century: The Politics of Patrimony*, Princeton, Princeton University Press, 1983.
- ENGEL, Evamaria, LAMBRECHT, Karen, et NOGOSSEK, Hanna (dir.), *Metropolen im Wandel: Zentralität in Ostmitteleuropa an der Wende vom Mittelalter zur Neuzeit*, Berlin, Akademie Verlag, 1995.
- ESPINOSA, Aurelio, *The Empire of the Cities: Emperor Charles V, the Comunero Revolt, and the Transformation of the Spanish System*, Leiden/Boston, Brill, 2009.
- FINLEY-CROSWHITE, S. Annette, *Henry IV and the Towns: The Pursuit of Legitimacy in French Urban Society, 1589-1610*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- FIORE, Francesco Paolo (dir.), *La Roma di Leon Battista Alberti. Umanisti, architetti e artisti alla scoperta dell'antico nella città del Quattrocento*, Milan, Skira, 2005.

- GENSINI, Sergio (dir.), *Roma capitale (1447-1527)*, San Miniato, Pacini, 1994.
- GILLI, Patrick, LE BLÉVEC, Daniel, et VERGER, Jacques (dir.), *Les Universités et la ville au Moyen Âge. Cohabitation et tension*, Leiden/Boston, Brill, 2007.
- GUGGISBERG, Hans R., *Basel in the Sixteenth Century: Aspects of the City Republic before, during and after the Reformation*, St. Louis, Center for Reformation Research, 1982.
- HANKINS, James (dir.), *Renaissance Civic Humanism: Reappraisals and Reflexions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- LE GALL, Jean-Marie (dir.), *Les Capitales de la Renaissance*, Rennes, PUR, 2011.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XIII^e-XIV^e siècle)*, Paris, Tallandier, 2010.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude (dir.), *D'une ville à l'autre. Structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes, XIII^e-XV^e siècle. Actes du colloque de Rome (1^{er}-4 décembre 1986)*, Rome, École française de Rome, 1989.
- McKELLAR, Elizabeth, *The Birth of Modern London: The Development and Design of the City, 1660-1720*, Manchester/New York, Manchester University Press, 1999.
- MUIR, Edward, *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- NAGLE, Jean, « François I^{er} et la Nouvelle Rome (1528-1547) », dans Louis Bergeron (dir.), *Paris. Genèse d'un paysage*, Paris, Picard, 1989, p. 93-104.
- NAUWELAERTS, Marcel, « Érasme et Gand », *De Gulden Passer*, n° 47, 1969, p. 152-177.
- OERI, Hans Georg, « Erasmus und Basel », *Basler Stadtbuch*, n° 107, 1986, p. 156-157.
- RAMSEY, Paul A. (dir.), *Rome in the Renaissance. The City and the Myth*, Binghamton, Center for Medieval and Early Renaissance Studies, 1982.
- RANDALL, Michael, *The Gargantuan Polity: On the Individual and the Community in the French Renaissance*, Toronto, University of Toronto Press, 2008.
- RICHARDS, E. J., « Where are the Men in Christine de Pizan's *City of Ladies*? Architectural and Allegorical Structures in Christine de Pizan's *Livre de la Cité des Dames* », dans Renate Blumenfeld-Kosinski, Kevin Brownlee, Mary Speer et Lori Walters (dir.), *Translatio Studii. Essays by his Students in Honor of Karl D. Uitti for his Sixty-Fifth Birthday*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 2000, p. 221-243.
- RODOCANACHI, Emmanuel, *Les Institutions communales de Rome sous la papauté*, Paris, Picard, 1901.
- ROSSEAUX, Ulrich, *Städte in der Frühen Neuzeit*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2006.
- SCHILLING, Heinz, *Die Stadt in der frühen Neuzeit*, München, R. Oldenbourg, 1993.
- SPERLING, Jutta, *Convents and the Body Politic in Late Renaissance Venice*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.
- TREXLER, Richard C., *Public Life in Renaissance Florence*, New York, Academic Press, 1980.

TRINQUET, Roger, « Quand Montaigne défendait les privilèges des vins de Bordeaux »,
Revue historique de Bordeaux, nouvelle série, n° V, 1956, p. 263-266.

Index

- A** _____
- Acciaiuoli, Donato 33, 45
Accursius 144
Aegidius, Petrus *voir* Gillis, Pieter
Alberti, Leon Battista 123-124, 134, 184, 186
Albertini, Rudolf 244
Albizzi (famille) 36-37
Albon, Jacques d' (maréchal de Saint-André) 75
Alciat, André 143-152
Alcuin 90, 215
Alesme, Geoffroy d' 164, 167
Althusius, Johannes 238, 246, 248-249
Amalteo, Giovanni Battista 273
Amboise, Georges d' 72, 165, 204, 263, 297
Ambroise (saint) 273, 285-286
Amerbach, Boniface 115-116, 121
Ammonio, Andrea 114
Andoins, Corisande d' 179
Androuet du Cerceau, Jacques 226, 229, 232-235
Aneau, Barthélemy 75, 141-143, 150, 152, 232
Anjorant, Jean 67, 69
Anjou, François d' 25, 27-28
Anjou-Duras, Ladislas d' 130
Antoniano, Silvio 273, 275
Aragazzi, Bartolomeo 134
Aristote 43, 92, 102, 111-113, 184, 240, 246, 275-276
Arnolfo di Cambio 38
Aubigné, Théodore Agrippa d' 221
Audebert, Germain 209, 213
Audebert, Nicolas 203, 209, 213
Augustin (saint) 43, 93-94, 153, 281
Ausone 206-210, 217-219, 290, 296
- B** _____
- Bade, Josse 67
Badoer, Federico 245
Barbon, Nicholas 250
Barzizza, Gasparino 132
Bascapè, Carlo 282, 286
Bavière, Isabeau de 89, 91
Bayguera, Bartolomeo 128-129, 131
Béatrizet, Nicolas 234-235
Beauregard, Thomas de 173
Béda, Noël 117, 140
Bellay, Guillaume du 187, 190
Bellay, Jean du 181-199, 236, 242
Bellay, Joachim du 56, 58, 193, 195-196, 205, 216, 225-226, 228-229
Bellay, Marie du 186
Bellay, Martin du 186, 190
Belleforest, François de 212, 232
Bellièvre, Pomponne de 83
Bembo, Pietro 201
Berland, Pey 300
Bertrand, Nicolas 35, 231
Bessarion, Basilius 113
Biondo, Flavio 124
Boccalini, Traiano 249
Bodin, Jean 241-242
Boèce 43
Bogucka, Maria 249
Boileau, Nicolas 204

- Bonaventure (saint) 80
 Bonfons, Nicolas 212, 242
 Boniface IX 129
 Boone, Cornelis 21
 Borromée, Charles 269-275, 277-288
 Borromée, Frédéric 288
 Boscoli, Pier Paolo 279
 Bossche (famille) 21
 Botero, Giovanni 246-247
 Bouchet, Jean 231
 Bouliers, François de 185, 194, 197-198
 Bourbon, Charles de 58, 189, 220
 Bourbon, Marie de 91
 Bourbon, Nicolas 213
 Boutray, Raoul 203-204
 Brach, Pierre de 205-208, 216-220, 296, 299
 Brantôme, Pierre de Bourdeille 159, 199
 Brie, Germain de 195
 Bruni, Leonardo 37, 43, 45, 126, 130-132, 135, 203, 238, 258
 Bruschius, Gaspar 210
 Buchanan, George 291-292, 294
 Budé, Catherine 69
 Budé, Dreux I (secrétaire du roi) 66-67
 Budé, Dreux II (trésorier et garde des chartes) 66-67
 Budé, Dreux III (avocat du roi aux Requêtes de l'Hôtel) 69
 Budé, Guillaume 47, 53-54, 61-70, 141, 144-147, 152, 212
 Budos, Raymond (jurat de Bordeaux) 175
 Buonaccorso da Montemagno 42, 44-45
- C** _____
- Calvete de Estrella, Juan Cristobal 15
 Calvin, Jean 69, 110, 145
 Calvo, Marco Fabio 230, 235
 Camerarius, Joachim I^{er} 210
 Campanella, Tommaso 140-143, 150-152, 202
 Canisius, Pierre 110
 Capiton, Wolfgang Fabricius 115, 117
 Caprariis, Vittorio de 241
 Carrion, Louis 211
 Catherine de Médicis 57, 72, 81, 181-182, 186, 197
 Celtis, Conrad Pickel 203
 Cesano, Gabriele 132, 242
 Champier, Symphorien 231
 Chappuys, Gabriel 202
 Charlemagne 215-216
 Charles VI 89, 91, 100
 Charles VII 72, 219
 Charles VIII 65, 73, 187, 218
 Charles IX 59, 72, 76-77, 80, 86, 157, 164, 207, 232, 254, 264, 289, 296-297
 Charles le Téméraire 20-21, 23
 Charles Quint 19, 25-27, 113, 115, 243
 Chartier, Alain 101
 Chasseneux, Barthélemy de 145, 231
 Chastellain, Georges 21-22
 Chesneau, Nicolas 232
 Christian IV (roi du Danemark) 210
 Christine de Pizan 89-107
 Chrysoloras, Manuel 128, 137-138
 Chytraeus, Nathan 209-211, 213-214
 Ciceri, Francesco 276
 Cicéron 41, 43, 111, 203, 272, 274-276
 Claveau, Jean de 164, 175
 Clément VII 201
 Clément VIII 86
 Cock, Hieronymus 30, 226
 Cognet, Ange 212
 Col, Gontier 98
 Coligny, Gaspard de 263
 Colli, Ippolito de 246
 Colonna, Giovanni 127
 Cosme I 184, 197

Compans (capitaine) 265
Corio, Giulio Cesare 285
Corrozet, Gilles 212, 266
Cottureau, Claude 193
Cursol, Guillaume de 164
Curtius, Robert 205

D

Darnal, Jean 160, 173
Dati, Gregorio 39, 41, 45
De Schryver, Corneille 17
Démosthène 276
Diane de Poitiers 75, 196
Dioclétien 155, 195, 236
Dolet, Étienne 193
Donato, Pietro 132
Doni, Antonfrancesco 202
Drac, Adrien du 195
Du Bellay *voir* Bellay
Du Bourg, Anne 59
Du Chesne, Léger 212
Du Choul, Guillaume 225, 231-235
Du Haillan, Bernard de Girard 208
Du Mortier 58
Du Pérac, Étienne 235-236
Dumesnil, Baptiste 57
Dunoyer, Pierre 173
Dupérier, Pierre 164
Duplessis, Bertrand 173
Duplessis-Mornay, Philippe de 167, 179
Duprat, Antoine 63, 204
Durand, Jean-Étienne 232
Durazzo, Charles de 239-240

E

Épictète 269, 272
Érasme 16, 17, 109-122, 213, 291
Errault, François 67
Esprinchard, Jacques 214, 218-219
Este, Hercule d' 185
Este, Hippolyte d' 186, 191

Estienne, Charles 230-231
Eugène IV 124
Euripide 276
Eymar, Joseph 172-173
Eyquem, Pierre 163, 165

F

Faber, Johann 117
Fabricius, Georg 209-210
Farnèse, Alexandre 187, 190, 192
Ferdinand I^{er} 117
Fiano, Francesco da 126-127, 129
Ficin, Marcile 110, 112
Figliodone, Danese 283
Filelfo, Francesco 33
Foix, Germain-Gaston de 157
Foix, Paul de 155
Fonseca, Alphonse 120-121
Forcatel, Étienne 232
Fort, Mathelin 164
Foucault, Michel 247
François I^{er} 51, 53, 58, 61-63, 65-66, 140,
188-190, 197, 204, 215, 230, 232, 255-256
Frédéric II 57
Froben, Johann 115, 120-121

G

Gaius Caesar 146
Galesino, Pietro 270
Galland, Pierre 215
Galopin, Jean 164
Ganay, Jean de 53
Garnier, Robert 232
Gémiste Pléthon, Georges 113
Gerson, Jean 100-101
Giese, Tiedmann 203
Gilles de Rome 102
Gillis, Pieter 17
Giocondo, Giovanni da Verona 213
Giovio, Paolo 188
Giussani, Giovanni Pietro 271

Góis, Damião de 203
 Gontaud Biron, Arnaud de 159-160, 162, 175
 Gonzague, Gonzaga 201, 283
 Gottifredi, Bruto 182
 Gottifredi, Pompeo 182
 Gouvéa, André 291
 Graunt, John 250
 Grégoire XIII 201, 284-285, 287
 Grévin, Jacques 205, 228
 Grotius, Hugo 153
 Guadagni, Marino 134
 Gualterio, Sebastiano 196
 Guicciardini, Francesco 187, 239, 241
 Guillaume d'Orange 27
 Guise, Charles de 187-188, 193, 196
 Guise, Henri de 254
 Guyot, Claude 253, 263-264, 266

H

Harvey, Gabriel 250
 Hédion, Caspar 117
 Heemskerck, Maarten van 30
 Heere, Lucas d' 27
 Henri II 47, 50, 54-59, 62, 71-73, 75-76, 166, 181-182, 186, 190, 192-193, 195, 198-199, 219, 225-226, 232, 293
 Henri III 83, 156-159, 161, 167, 172, 178, 202, 220-221
 Henri IV 64, 72, 77-78, 83-86, 219, 296
 Hentzner, Paul 214
 Hermogenianus 147
 Hessus, Helius Eobanus 203
 Hogenberg, Frans 28, 30
 Holbein, Hans 116
 Homère 256
 Hondt, Jean de 119-120
 Horace 209

I

Innocent VII 125-126, 130, 134-135

Isocrate 274

J

Jean III le Pieux 291
 Jean XXIII 128, 130, 133, 136
 Jean Chrysostome (saint) 274
 Jean de Hanville 205
 Jean de Meung 98
 Jeanne d'Arc 216
 Jeanne, reine de Naples 240
 Jérôme (saint) 43, 209
 Jules III 191, 230
 Jules César 137, 147, 182-183, 205, 259
 Julien 55-56
 Justinien I^{er} 43, 145-147
 Juvénal 204
 Juvenibus, Domenico de 182

K

Keysere, Pieter de 18
 Knobelsdorf, Eustache von 203-204, 213, 215-216

L

L'Advocat, Henry de 265
 La Boétie, Étienne de 156, 208, 217
 La Chassigne, Geoffroy de 51-52, 208, 220
 La Loupe, Vincent de 52
 La Planche, Louis Régnier de *voir* Régnier de la Planche, Louis
 Lafréry, Antoine 226-228, 234-236
 Lagebaston, Jacques Benoist de 159, 173, 208, 289-290, 295-296
 Langes, Jean de 173
 Lansac, Guy de 175
 Lapeyre, Jean de 164
 Laroque, Raymond de 164
 Laski, Johannes 116
 Latini, Brunetto 32
 Le Lieur, Germain 67

- Le Lieur, Roberte 66, 69
 Le Maistre, Gilles 50, 54
 Le Picart (famille) 66-67, 70
 Le Prestre, Claude 265
 Le Sueur, Jean 263
 Leconte, Antoine 67
 Lemaître, Alexandre 167, 247, 250
 Léon X 201, 230
 Léonard de Vinci 185
 L'Estoile, Pierre de 68, 220-221
 Lescalopier, Nicolas 54
 Lestonnac, Jeanne de 173
 Lestonnac, Richard de 173
 L'Hospital, Michel de 48, 58-59, 68-69,
 193, 195-196, 261, 266, 294
 Ligorio, Pirro 195-198, 230, 235
 Lipse, Juste 211
 Lonato, Pietro Antonio 284-285, 287
 Lorenzetti, Ambrogio 41
 Lorraine, Charles, cardinal de 253-254,
 258, 262-263, 265
 Loschi, Antonio 124, 126-127
 Louis II d'Anjou 130
 Louis IX 91
 Louis XIII 73
 Louis XIV 64
 Louis d'Orléans 194
 Loynes, François de 67
 Luc (saint) 113
 Lucien de Samosate 111, 202
 Lucrece 272
 Lupset, Thomas 141, 152
 Lurbe, Gabriel de 162, 167, 219
 Luther, Martin 116
 Lycurgue 113
M
 Machiavelli, Niccolò 33, 217, 240-241
 Macrobe 43
 Maioragio, Marc'Antonio 275
 Mandelot, François de 83
 Manetti, Giannozzo 32-34
 Manuce, Alde 201
 Maramaldo, Landolfo 133
 Marcellus 231
 Marcus Fabius Calvus 230
 Marie Stuart (reine d'Écosse) 57
 Marino, Giambattista 204
 Marle, Henri de 52
 Marot, Clément 213
 Martin V (Oddone Colonna) 125-126,
 129
 Martini, Simone 41
 Massaini, Carlo 186
 Matignon, Jacques Goyon de 158-160,
 162, 166, 169-172, 218
 Matthieu, Pierre 78, 84-85
 Maximilien d'Autriche 19-20, 22
 Médicis, Catherine de *voir* Catherine de
 Médicis
 Médicis, Côme de *voir* Cosme I
 Médicis, Julien de 181-182, 184
 Melissus, Paul Schede 210
 Méréault, Jean 263-264
 Merle, Léon de 173
 Merville, sénéchal de 169-176
 Mesmes, Henri de 156
 Millanges, Simon 158, 163, 207, 292
 Minos 113
 Moneins, Tristan de 51, 293
 Montaigne, Geoffroy de 173
 Montaigne, Jean 52
 Montaigne, Michel de 155-179, 205-
 206, 211-213, 217
 Montferrand, Charles de 172
 Montluc, Blaise de 191, 206
 Montmorency, Anne de 181-182, 186-
 188, 191-195, 197
 Montmorency, François de 253, 255,
 259, 262-265

- More, Thomas 17, 68, 112, 140-143, 150-152, 202, 301
- Moreau, Jean 190
- Morelli, Giovanni di Pagolo 33-34, 39-40
- Münster, Sebastian 203
- N** _____
- Naujoks, Eberhard 243
- Niccoli, Niccolò 130
- Nogaret de La Valette, Jean-Louis de (duc d'Épernon) 83
- O** _____
- Œcolampade, Jean 117
- Olivier, François 56
- Oporinus, Johannes 209
- Ormaneto, Nicolò 277-278
- Orsini, Fulvio 209
- Orsini, Giordano 129, 134-135, 137
- Ortelius, Abraham 17
- Ovide 204-205
- P** _____
- Palmieri, Matteo 33-34, 38, 40, 42, 44-45
- Pandolfini, Filippo 33
- Panigarola, Francesco 269
- Paraclese 116
- Paradin, Guillaume 164, 219
- Paschal, Pierre de 225, 229, 232
- Pasquier, Étienne 47, 212
- Passerat, Jean 213
- Paul (saint) 109, 114, 281
- Paul III 194, 232
- Paul IV 186
- Paulin (évêque de Bordeaux) 218
- Pellegrino, Alessandro 272
- Pelletier, Thomas 221-222
- Pellican, Conrad 117
- Perrin, François 228, 231
- Pérusse d'Escars, Jacques de (sieur de Merville) *voir* Merville, sénéchal de
- Pétrarque, Francesco Petrarca 127, 129, 205
- Philippe II 25-27, 286
- Philippe IV le Bel 23, 54, 91, 216
- Philippe le Bon 20
- Pic de la Mirandole, Jean 143
- Piccolomini, Alessandro 192
- Pie II 114
- Piglio, Benedetto da 136-137
- Pirovano, Filippo 288
- Pithou, Pierre 189, 292
- Plantin, Christophe 17, 25-27
- Platina, Il 270
- Platon 111-115, 121-122, 202, 208, 258, 274
- Plaute 212
- Pogge, Le 124, 126, 128, 131, 134, 258
- Poliziano, Angiolo 33
- Polybe 53, 240
- Pontac, Jean de 173
- Porcari, Stefano 34, 42-43, 45
- Potier, Marie 173
- Prévost de Sansac, Antoine 170, 173, 206
- Prévost, Pierre 263-264
- Q** _____
- Quintilien 203, 276
- R** _____
- Rabelais, François 139-154, 183, 186, 194-196, 199, 202, 230
- Raemon, Florimond de 300
- Ram, Thomas de 174, 176
- Rangoni, Costanza 207
- Régnier de La Planche, Louis 253, 256-258, 260-261, 266
- Régnier, Pierre 164
- Resende, André de 203
- Reusner, Jeremias 210
- Reusner, Nikolaus von 210-211, 214
- Rhenanus, Beatus 115

Riant, Denis 54
 Riccardi, Giacomo 288
 Ritio, Ennio 276-277
 Ritsere, Willem de 21
 Romulus 52, 129
 Roussel, Gérard 140
 Rubys, Claude de 80-82
 Rutilius Namatianus, Claudius 209

S _____

Sacchetti, Franco 34, 38-40
 Saint-André, Pierre de 58, 75
 Saint-Gelais, Louis de (sieur de Lansac)
 191
 Salamanca, Antonio 227
 Salisbury, Jean de 90, 94-96
 Salla, Pierre 231
 Salm, comte de 210
 Salutati, Coluccio 38, 43, 45, 128-129,
 239
 Sanguin, Jean 253, 263-264
 Sannazar, Jacopo Sannazaro 213
 Sansovino, Francesco 202, 245
 Savelli, Horace 182
 Savoie, Charles-Emmanuel de (duc de
 Nemours) 51, 59, 83, 85
 Savoie, Louise de 63
 Savonarole, Jérôme 240
 Sbruli, Riccardo 203
 Scala, Bartolomeo 33
 Scaliger, Jules César 207-208, 210-213,
 292
 Scépeaux, François de (maréchal de
 Vieilleville) 81
 Scève, Maurice 71, 73-76, 232
 Scheurl, Christoph 245
 Séguier, Pierre 49-50, 54, 56
 Sénèque 43, 225
 Serlio, Sebastiano 230-231
 Serristori, Averrardo 184

Simeoni, Gabriello 225, 235
 Socrate 121, 279
 Solon 113, 258
 Sonnius, Michel 232
 Speciano, Cesare 285
 Stefaneschi, Pietro 136-137
 Stigel, Johannes 210
 Stoa, Giovanni Francesco Conti 204-205,
 216
 Strada, Giacomo 235
 Strazel, Jacques 215
 Strozzi, Pierre 191
 Sylvius, Jacques Dubois, dit 215

T _____

Taegio, Bartolomeo 276-277, 279-281,
 283
 Termes, Pierre de 173
 Themistocles 242
 Thomas (saint) 43
 Thou, Christophe de 67, 212
 Thou, Jacques Auguste de 68, 220-221
 Timothée (saint) 114
 Tiraqueau, André 52, 195
 Tolomei, Claudio 242
 Treihes, François 164
 Trotti, Camillo 284, 287
 Turnmet, Jehan 164
 Turquam, Robert 63

U _____

Ulpian 146, 153

V _____

Vaillac, capitaine 165, 170-172
 Valier, Agostino 273, 275
 Van Buchel, Arnold 211-214, 218, 220-
 221
 Van der Noot, Jan 225-226
 Van der Meersch, Clays 21
 Vannozi, Bonifazio 247-249

- Varron 272
 Vatable, François 215
 Vergerio, Pietro Paolo (l'Ancien) 123, 126-127
 Verino, Ugolino 203
 Vico, Enea 228
 Vigneulles, Philippe de 231
 Villeneuve, Jean de 170, 173, 175-176
 Villiers, Pierre de 27
 Vinet, Élie 207-208, 232, 289-302
 Virey, Claude-Énoch 213
 Virgile 205
 Viroli, Maurizio 244
- Visconti, Galeazzo 276-277
 Visconti, Gaspare 288
 Vredeman De Vries, Hans 27-28
- W** _____
 Wechel, Chrétien 203, 209
 Wielant, Philips 23-24
- Z** _____
 Zabarella, Francesco 132
 Zasius, Ulrich 147
 Zwinger, Theodor 210
 Zwingli, Ulrich 109-110, 117

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	7
Élisabeth Crouzet-Pavan, Denis Crouzet & Philippe Desan	

PREMIÈRE PARTIE CULTURES POLITIQUES, CULTURES HUMANISTES

De la politique à l'humanisme : la culture publique à Gand et à Anvers aux xv ^e et xvi ^e siècles.....	11
Marc Boone & Anne-Laure van Bruaene	
Entre humanisme et politique : la cité du lys dans les discours d'investiture de la Seigneurie florentine au Quattrocento.....	31
Ilaria Taddei	
L'imaginaire politique du parlement de Paris sous Henri II, sénat de la capitale.....	47
Marie Houllemare	
Cité humaniste, <i>id est</i> cité absolutiste ? Paris et Guillaume Budé (26 janvier 1468- 22 août 1540), prévôt des marchands en 1522	61
Robert Descimon	
Lyon se présente à son roi : les joyeuses entrées de 1548, 1564 et 1595	71
Barbara B. Diefendorf	

DEUXIÈME PARTIE L'HUMANISTE DANS LA CITÉ

En quoi la ville est-elle un espace féminin et féministe ? Les corps politiques de Christine de Pizan	89
Daisy Delogu	
Érasme et la cité humaniste : de l'idéal platonicien à la désillusion bâloise ...	109
Marie Barral-Baron	
L'émergence de l'idéal humaniste de la <i>Roma instaurata</i> dans le contexte curial de la fin du Grand Schisme.....	123
Clémence Revest	
Sur la ville trop humaine chez Rabelais.....	139
Michael Randall	

« Messieurs de Bordeaux m’esleurent maire de leur ville » : Montaigne, administrateur humaniste.....	155
Philippe Desan	
Entre cité pacifiée et cité menacée : construction et représentations de la ville chez le cardinal Jean du Bellay.....	181
Loris Petris	
La cité humaniste : topiques urbaines et tradition hodoeporique à la fin de la Renaissance.....	201
Jean Balsamo	

TROISIÈME PARTIE CITÉS DIVISÉES, CITÉS RECONSTRUITES

	Ville ruinée, ville reconstituée.....	225
	Richard Cooper	
316	Durée, stabilité et grandeur urbaine : De la cité humaniste à la métropole moderne.....	237
	Cornel Zwierlein	
	Ville imaginaire et conflit politique dans <i>Du grand et loyal devoir, fidélité et obéissance de messieurs de Paris envers le Roy</i>	253
	Tatiana Debbagi Baranova	
	Des disputes humanistes à l’oraison silencieuse ? Les contradictions de la rhétorique élitaire à l’époque de Charles Borromée.....	269
	Marie Lezowski	
	Être humaniste dans une cité traumatisée et divisée : Élie Vinet à Bordeaux pendant les guerres de religion (1562-1587).....	289
	Grégory Champeaud	
	Orientations bibliographiques.....	303
	Index.....	307
	Table des matières.....	315